

PROJET SOCIAL

ESPACE DE VIE SOCIALE

Maison de Vallée



2018-2019



BURZET

*SAINT PIERRE DE
COLOMBIER*

ASSOCIATION MONT'A LA FEIRA
GRAND RUE – 07450 BURZET
06 11 67 14 10
montalafeira@gmail.com

SOMMAIRE

Avant-propos (mot du président)	<i>Page 3</i>
--	---------------

1. L'association Mont'a la Feira :	<i>Page 4</i>
1.1. Histoire et projet associatif	<i>Page 4</i>
1.2. Rappel de l'objet social et origine du projet d'Espace de Vie Sociale	<i>Page 4</i>
1.3. Une année de changement	<i>Page 4</i>

2. Rappel des étapes de la création de l'espace de vie sociale et démarrage du projet	<i>Page 5</i>
--	---------------

3. Le territoire d'intervention : la vallée de la Bourges	<i>Page 6</i>
3.1. Synthèse du diagnostic	<i>Page 6</i>

4. Les actions préexistantes de l'association	<i>Page 8</i>
4.1. Les Lundis du terroir et des savoirs	<i>Page 8</i>
4.2. Le festival circassien Faut qu'ça Bourges	<i>Page 8</i>
4.3. Les mardis de la grimpe / VS les initiations Zumba	<i>Page 8</i>
4.4. Les randonnées familiales	<i>Page 9</i>

5. Les nouvelles actions	<i>Page 10</i>
5.1. Ça s'passe chez moi...	<i>Page 13</i>
5.2. Ça joue	<i>Page 14</i>
5.3. Le festival des talents cachés	<i>Page 14</i>
5.4. Le Réseau d'Echanges et d'Entraides Local	<i>Page 15</i>
5.5. Raconte-moi ton patrimoine	<i>Page 16</i>
5.6. L'accompagnement aux démarches administratives	<i>Page 16</i>
5.7. La Vallée de la Bourges numérique et solidaire	<i>Page 17</i>
5.8. Le Temps d'accueil des nouveaux habitants	<i>Page 18</i>
5.9. L'accompagnement de projets	<i>Page 19</i>
5.10. Le Temps des initiatives populaires	<i>Page 19</i>
5.11. Le Rucher-école de la Bourges	<i>Page 20</i>
5.12. Initiatives de femmes en vallée de la Bourges	<i>Page 21</i>
5.13. Rencontre d'habitants et d'acteurs du territoire	<i>Page 22</i>
5.14. Rencontres partenariales	<i>Page 22</i>
5.15. Création d'un outil d'information / communication	<i>Page 22</i>
5.16. Du diagnostic et de l'évaluation aux orientations	<i>Page 24</i>

7. Une dynamique partagée et des moyens au service d'un projet*Page 49*

7.1. Les moyens humains	<i>Page 49</i>
7.2. Les moyens matériels	<i>Page 53</i>
7.3. Les moyens financiers	<i>Page 54</i>

Annexes**N° 1 : Fiche d'identité****N° 2 : Revue de presse 2016-2017****N° 3 : Diagnostic social et territorial mis à jour****N° 4 : Lettre d'infos****N° 5 : Nouveaux statuts de l'Association****N° 6 : Bilan financier 2016****N° 7 : Point sur les ressources 2017****N° 7 : Budget prévisionnel 2018**

Avant-propos

Par Baptiste Dupré, président de Mont'a la Feira

1 an déjà !

Nous voilà déjà à l'heure du bilan. C'est un moment clé de la vie de notre Espace de Vie Sociale. Il est temps de regarder en arrière mais surtout d'ores et déjà vers l'avenir. Notre bilan ne peut être une conclusion, notre bilan est une projection. Cette première année de fonctionnement a été remplie d'expérience pour la jeune structure que nous sommes. Au fil des jours et des actions, nous avons vu l'engouement pour la Maison de Vallée s'enraciner pleinement dans la vie des habitants de la vallée de la Bourges. Cette émulation dépasse largement nos attentes.

La Maison de Vallée devient une entité multiple. Chacun y entre par sa singularité, y découvre d'autres facettes, y rencontre d'autres personnes et en ressort toujours plus riche de cette diversité.

À l'image de celles et ceux qui animent au jour le jour notre Espace de Vie Sociale, c'est cette diversité, cette pluralité, cette joie que nous allons présenter plus en détail action par action.

En 2016, l'Espace de Vie Sociale n'avait ni locaux, ni moyens salariés. L'association s'est fortement développée en 2017 du fait de son agrément Espace de Vie Sociale...

Même s'il serait prétentieux de dire avoir répondu aux besoins du territoire en seulement quelques mois, les actions mises en œuvre par la Maison de Vallée ont déjà apporté une réponse au sentiment d'isolement pour quelques habitants et, si l'on notait il y a un an, une faible transversalité entre les associations du territoire et entre les communes, nous pouvons croire que la dynamique créée et la bonne volonté des acteurs du territoire et des communes a permis cette année de mettre en place des projets collectifs, pour n'en citer que quelques-uns : le carnaval, l'accueil de l'Ardéchoise ou Raconte-moi ton patrimoine. Ce travail « d'approvisionnement » réciproque doit rester une constante que chacun trouve sa place et nous apportera une réelle richesse.

Ce sont ces petites réussites qui donnent tout leur sens à notre projet. Parce que certaines actions ont pu avancer cette année, d'autres peuvent s'imaginer demain : travailler pour faciliter la mobilité sur le territoire, s'ouvrir plus encore vers les habitants et les communes limitrophes pour faire rayonner le territoire et créer de la mixité dans nos actions.

Toujours à la recherche de rencontre avec les habitants, nous confirmons nos choix en termes d'orientation, poursuivons notre route et ancrons les actions dont certaines sont déjà devenues en peu de temps « emblématiques ».



1. L'association Mont'a la Feira : histoire et projet associatif

(cf. Fiche d'identité en annexe n°1)

1.1. Histoire de l'association

Née en 1977, l'association était d'abord un syndicat d'initiatives dont l'objet était d'étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter d'une manière générale la prospérité de la ville de Burzet et de sa région et en poursuivre sa réalisation.

L'histoire de l'association est liée à celle de l'évolution du schéma intercommunal. En effet, la réorganisation territoriale de ces dernières années aboutit aux regroupements d'anciennes communautés vers des territoires plus grands. Ces changements engendrent le transfert des activités du syndicat d'initiative vers l'office du tourisme de Thueyts. Face à ce changement, les administratrices et administrateurs du syndicat d'initiative jugent fondamental de maintenir sur le territoire une association qui poursuit l'animation de vie locale sur le volet culturel, économique, social et sportif. En 2010, l'association change de nom et devient Mont'a la Feira. Malgré cette étape parfois vécu de façon douloureuse, l'association prend un nouveau départ.

1.2. Rappel de l'objet social et origine du projet d'espace de vie sociale

L'association a pour objet de contribuer au développement culturel, économique, social et sportif de la vallée de la Bourges. Pour cela, l'association prend des initiatives en lien avec les élus et le tissu socio-économique, culturel et sportif local. L'association poursuit les « Lundis du terroir » action symbolique et lui donne un nouvel essor en élargissant les producteurs locaux aux artisans du territoire et en développant un volet culturel diversifié, les lundis du terroir deviennent les « Lundis du terroir et des savoirs ». Rapidement, l'association prend conscience que ses actions sont principalement en été et elle cherche à développer de nouvelles actions en dehors de la saison touristique. En 2011 a lieu le premier festival cirque initialement appelé « le Printemps de la Bourges » pour « ouvrir » la saison estivale. D'autres actions se mettent en œuvre, les jeudis de la grimpe (devenus mardis de la grimpe en 2016), une section randonnée. L'association poursuit son souhait de voir se créer à travers ces actions du lien entre habitants du territoire, un dynamisme sur la vallée. Bien que l'association souhaite se développer en proposant d'autres actions, tout au long de l'année, à destination d'un large public, elle rencontre des limites en termes d'implication bénévole et notamment sur la coordination des actions. Durant l'été 2016, Gaëlle Berge, déléguée départementale des centres sociaux dans les Bouches-du-Rhône, résidente secondaire à Burzet se pose la question de son installation à l'année à Burzet. A l'écoute des questionnements de l'association, elle parle de son expérience auprès des centres sociaux. De cette rencontre de projets naît celui de créer un espace de vie sociale sur ce territoire.

1.3. Une année de changement

2016 a été une année charnière pour notre association. Une année de travail important pour transformer notre association en un modèle plus ambitieux, ouvert encore plus largement et en obtenant l'agrément Espace de Vie Sociale. Fin 2016, l'association comptait 78 adhérents. (69 l'année précédente).

En 2017, beaucoup d'actions se sont développées. Fin septembre, l'association comptait déjà 134 adhérents. L'association enregistre en effet une augmentation du nombre d'adhésion régulière.

2. Rappel des étapes de la création de l'espace de vie sociale et démarrage du projet

(Cf. Revue de presse en annexe n°2)

Pour voir le détail des étapes de la création d'avant agrément, se référer au projet social 2016-2017.

- **14 novembre 2015** : validation du projet de création d'un espace de vie sociale par le conseil d'administration de Mont'a la Feira.
- **7 décembre 2015** : présentation du projet à la municipalité de Burzet par le président de l'association, la conseillère technique de la CAF et le délégué de la FACS.
- **25 janvier 2016** : présentation du projet à la vie associative du territoire et au conseil municipal de Burzet.
- **14 mars 2016** : premier comité de pilotage restreint, pour définition de la méthodologie en présence de la conseillère technique territoriale de la CAF et du délégué de la FACS. Elargissement de la zone d'intervention aux trois communes de la vallée de la Bourges.
- **13 mai 2016** : réunion publique à Burzet afin de présenter le projet aux habitants du territoire, de les impliquer dans les processus et de les informer du diagnostic.
- **Avril-août 2016** : réalisation du diagnostic social et territorial : (*Mise en évidence des problématiques sociales du territoire. Expression et mobilisation des adhérents de l'association et des habitants Présentation de la démarche aux élus*).
- **Juillet-août 2016** : réunion publique à Péreyres et réunions d'organisation de la journée de restitution avec un groupe d'administrateurs et d'habitants.
- **Septembre 2016** : réunion publique de restitution à Saint-Pierre-de-Colombier (présentation des orientations et démarche participative pour la proposition d'actions). Echanges en comité technique et validation des actions par le conseil d'administration de l'association. Démarrage des premières actions.
- **Fin septembre** : dépôt de la demande d'agrément.
- **12 octobre 2016** : Assemblée Générale de l'association Mont'a la Feira.
- **28 novembre 2016** : validation de l'agrément par la commission.
- **2 janvier 2017** : recrutement de la coordinatrice du projet à mi-temps.
- **17 février 2017** : Assemblée Générale Extraordinaire : modification des statuts.
- **13 mars 2017** : recrutement de l'animateur en charge de l'Espace Public Numérique.
- **A partir de mars 2017** : accueil des habitants dans les locaux de l'office du tourisme, échange autour des projets, mise en place d'une boîte à idées.
- **Juin 2017** : comité de pilotage : présentation de l'évaluation des actions mises en œuvre depuis septembre 2016.
- **Juillet-août 2017** : stand tous les lundis d'échanges avec les habitants autour de la Maison de Vallée, stand lors de la fête de la myrtille à Péreyres, mise en place de deux questionnaires, réalisation d'un porteur de paroles autour du terroir.

3. Le territoire d'intervention : la vallée de la Bourges

Lors de son démarrage, l'association a fait le choix de rester sur le territoire défini par ses statuts : la vallée de la Bourges. Agissant déjà sur ce territoire, elle a souhaité conforter sa connaissance et sa compréhension des besoins de la population qui y vit. Ainsi, dans le cadre de la démarche d'agrément, de mai à fin août 2016 a été réalisé un diagnostic sur ce territoire de 60 km² : les 3 communes de Péreyres, Saint-Pierre-de-Colombier et Burzet. (Cf. Diagnostic complet en annexe n°3). La « non-participation » de la commune de Péreyres au projet a recentré l'action sur les seules communes de Burzet et St Pierre de Colombier, bien que les habitants de Péreyres, restent acteurs et participants de la démarche. Souhaitant poursuivre l'inclusion de la commune de Péreyres dans notre démarche, nous présenterons ci-dessous un diagnostic avec la commune de Péreyres.

3.1. Synthèse du diagnostic

Les deux communes de la vallée de la Bourges de notre Zone de Vie Sociale représentent un territoire composé de 2 centre-bourgs et près de 40 hameaux et lieux-dits habités ce qui fait de cette vallée un territoire particulièrement éclaté et à l'habitat dispersé (17,3 habitants au km²). Sa population est d'environ 820 habitants mais augmente en saison estivale en raison de l'importance des équipements d'accueil touristique et des logements secondaires. Le territoire tendait à se dépeupler fortement jusqu'en 2014 mais on remarque depuis 2 ans une arrivée de nouveaux habitants qui peut s'observer notamment par l'augmentation des effectifs des écoles. La population est plutôt vieillissante avec une proportion importante des plus de 60 ans, ce qui peut être vu également comme un atout en termes d'engagement bénévole. Par ailleurs, la population est également caractérisée par des revenus modestes et tend vers une légère paupérisation. On constate par exemple une augmentation du nombre d'allocataires de la Caisse d'Allocation Familiale entre 2015 et 2016 et des bénéficiaires de l'allocation logement. De plus, le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté augmente également.

On constate de nombreux services sur la vallée concentrés particulièrement sur la commune de Burzet (services publics, commerces, équipements et professionnels médicaux et paramédicaux) et une dynamique associative diversifiée. Cette offre riche peut être un atout pour l'installation de personnes sur le territoire (écoles, commerces, bibliothèque...) mais on constate également des fragilités (départ en retraite possible des médecins et de l'infirmière), fermeture provisoire de la boucherie, ce qui donne aux habitants un sentiment de déclin qui renforce le sentiment d'isolement : réduction des services de la banque postale, diminution des horaires de l'agence postale, suppression de la gendarmerie, du centre d'instruction des pompiers, de la perception, etc.

Malgré l'activité associative riche et diversifiée, on constate que l'offre associative est quasi inexistante pour le public adolescent. En 2016, on notait un déficit en communication sur les actions proposées et peu de transversalité des publics et des territoires. En effet, même si les sites internet de Burzet et de Saint-Pierre-de-Colombier sont régulièrement mis à jour, toute l'offre d'activité n'y était pas référencée. Depuis le site de la commune de Burzet a été refondée et la Maison de Vallée propose via son site internet une vision des activités de la Vallée.

En 2016, les entretiens montraient que beaucoup d'habitants ne savaient pas quelles étaient les activités possibles sur leur territoire. Enfin, à l'exception de certaines associations comme celles s'occupant des personnes âgées, on ressentait un certain cloisonnement entre les communes, chacune proposant des activités à ses habitants. A noter que la dynamique créée par la Maison de Vallée a permis la mise en place en 2017 du premier projet inter-associatif et communales : l'organisation d'un carnaval.

Les entretiens réalisés en 2016 auprès des habitants montrent un fort attachement au territoire apprécié à l'unanimité pour son environnement, sa qualité de vie, sa tranquillité. C'est pour les habitants un point fort. Pour certains le calme semble provisoire. En effet, certains habitants craignent que l'arrivée de nouvelles personnes

sur le territoire soit également synonyme d'insécurité. Dans les faiblesses ressenties par les habitants, il y a le manque d'emploi de proximité et un sentiment d'isolement ressenti fortement. Ce sentiment d'isolement, s'il est parfois lié à de véritables situations d'enclavement pour certains habitants, notamment dans les hameaux, est conforté par des facteurs divers : la position géographique, les difficultés rencontrées sur le réseau téléphonique et l'accessibilité au réseau internet, et par un sentiment de déclin des services proposés sur la vallée.

4. Les actions préexistantes de l'association

L'association Mont'a la Feira a pour projet d'asseoir et de conforter les actions déjà existantes de l'association, elles-mêmes déjà promotrices de lien social tout en développant de nouvelles actions en lien étroit en en complémentarité avec les partenaires locaux.

4.1. Les lundis du terroir et des savoirs



Une année de plus, les Lundis du terroir et des savoirs furent un réel succès. Durant tout l'été, un marché des producteurs et d'artisans locaux a permis de faire se croiser habitants du territoire, touristes et gens de passage. Une programmation culturelle a également permis de proposer au public un accès à la culture large et diversifié : balades à thèmes (découverte, géologique, botanique, musicale...), des concerts, du cinéma sous les étoiles, un spectacle vivant, une exposition d'outils anciens et une initiation au tir à l'arc.

Mais les Lundis du terroir cela a aussi été l'occasion de faire connaître l'association et d'échanger avec les habitants sur les actions de la Maison de Vallée, de réaliser un stand de gratuiterie et de don de livres en lien avec la bibliothèque municipale de Burzet et une exposition sur les méfaits et l'éradication de l'ambroisie.



4.2. Le festival circassien Faut qu'ça Bourges

Le 22 avril 2017 s'est tenu la 6ème édition du Festival « Faut que ça Bourges ». Comme de coutume, une année sur deux, c'est la petite édition. Par un superbe temps ensoleillé, un public nombreux est venu assister au festival à l'espace Astier de Burzet. Au programme, des ateliers de cirque, avec pour la première année de l'initiation au trapèze, des numéros de portée acrobatique et de magie ont émerveillé l'après-midi des petits et grands. Le concert de La Gran Ursula a conclu le festival en faisant danser une salle comble sur des airs de cumbia. Faut qu'ça Bourges ravit, d'année en année, les habitants de la vallée et d'ailleurs. Cette année ce sont près de 300 personnes qui sont venues assister à ce rendez-vous annuel.



Pour cela, ce sont près de 34 bénévoles qui se sont impliqués sur l'édition 2016. La buvette et la restauration a permis de poursuivre la valorisation de l'économie locale. A noter que la communication a également évolué en valorisant le savoir-faire local avec la réalisation d'une nouvelle affiche par une jeune graphiste du territoire.

4.3. Les mardis de la grimpe / VS les initiations Zumba

En raison du déménagement de l'animateur d'escalade, les mardis de la grimpe n'ont pas eu lieu cette année. Toutefois, à l'initiative d'une habitante de la vallée, il a été proposé des ateliers de Zumba au parc municipal de Burzet durant le mois d'août 2017. Bien que la dernière séance ait été annulée en raison du mauvais temps, les ateliers Zumba ont accueilli 10 à 15 participants à chaque séance.



4.4. Les randonnées familiales

La section randonnée a repris un nouveau souffle avec l'agrément Espace de Vie Sociale. Alors que nous projetions l'organisation de deux événements sur l'année 2017, ce sont déjà 4 événements qui ont été réalisés depuis début 2017. Chaque événement étant l'occasion d'un temps festif et de rencontre. Ainsi, la « section randonnée » a initié pour la première année une sortie familiale en raquette. Face à l'engouement suscité par cette première sortie, une sortie nocturne en raquettes a été proposée pour le mois suivant. En avril, une randonnée a été organisée pour se rendre à la fête de l'âne programmée sur le territoire et enfin, la randonnée printanière familiale a permis de rejoindre cette année le Villard avec un jeu de piste intergénérationnel et une visite commentée du hameau par ses habitants.

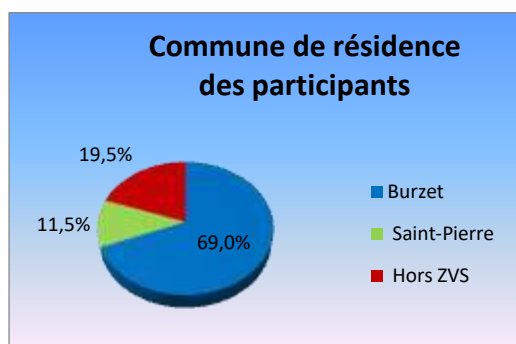
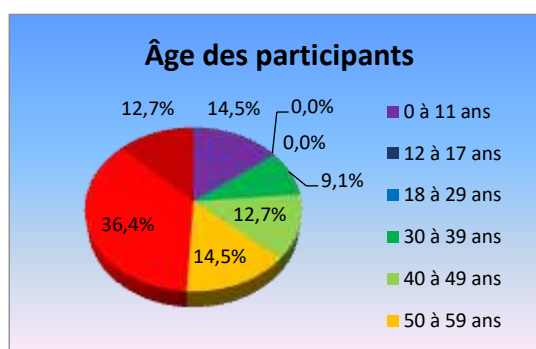
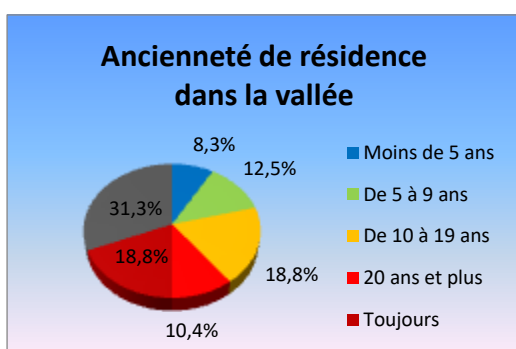


Sortie raquettes – février 2017



Randonnée visite et parcours découverte au Villard – mai 2017

87 personnes ont participé aux animations randonnées (soit 60 personnes différentes). Les actions qui ont eu le plus de succès sont la première sortie raquette avec 27 participants, puis la randonnée familiale au Villard avec 26 participants.



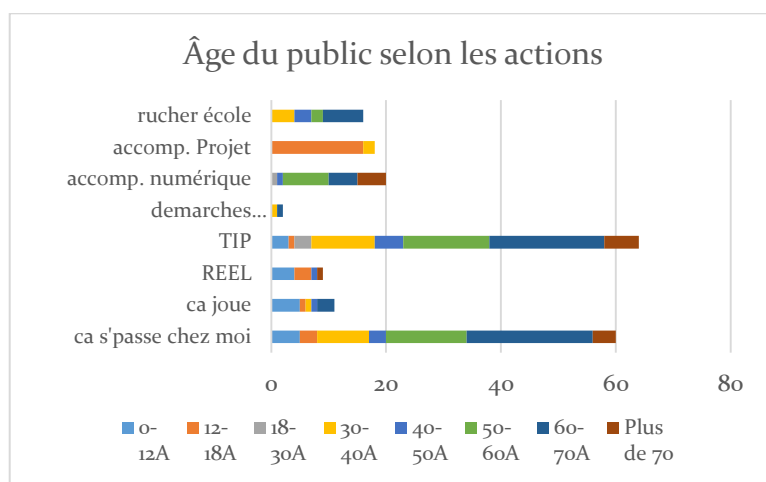
5. Les nouvelles actions

Bien que nous ayons obtenu l'agrément pour 2017, il nous a semblé fondamental de lancer un certain nombre d'actions afin de permettre aux habitants de connaître ces nouvelles propositions, de nous tester également et d'avoir suffisamment de recul sur les actions pour permettre une évaluation pertinente en juin 2017. Depuis octobre 2016, ce sont deux à trois événements nouveaux qui ont vu le jour, sans compter les interventions plus individuelles.

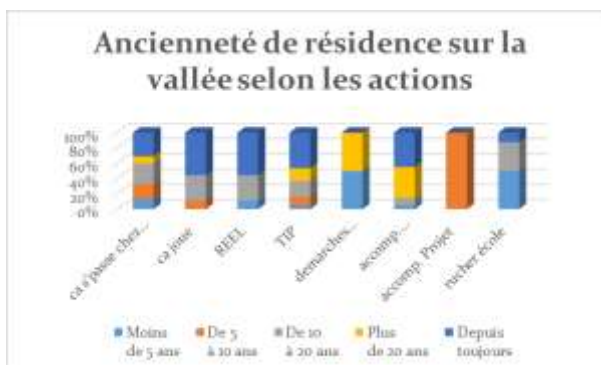
A chaque action, il est tenu un document statistique afin de pouvoir avoir du recul sur le public touché. Il nous a paru important lors de l'établissement de ces statistiques d'observer quelques critères : la provenance géographique du public, son âge, son ancienneté dans le territoire afin de voir si les actions touchent plus particulièrement les personnes nouvellement installées ou si, comme nous le souhaitons dans l'orientation 1 de notre projet social, elles permettent de faire se rencontrer des publics différents et enfin le mode d'information du public. Les statistiques sont faites avec les personnes mais il y a environ 5% de données inconnues (il n'est pas toujours très opportun de demander son âge et son ancienneté de résidence à des personnes qui sont venues participer à une soirée scène ouverte). Ainsi, en tenant compte des 5 % de données inconnues, nous obtenons une répartition du public participant aux actions qui s'établit comme suit :

182 personnes ont participé aux nouvelles actions mises en place par la maison de vallée en 2016 ; 115 sont des personnes domiciliées sur la commune de Burzet, 25 sont domiciliées sur la commune de Saint-Pierre-de-Colombier et 39 personnes sont venues d'autres communes, voire d'autres départements (le différentiel est lié aux personnes dont nous ne connaissons pas la provenance).

En 2016 :

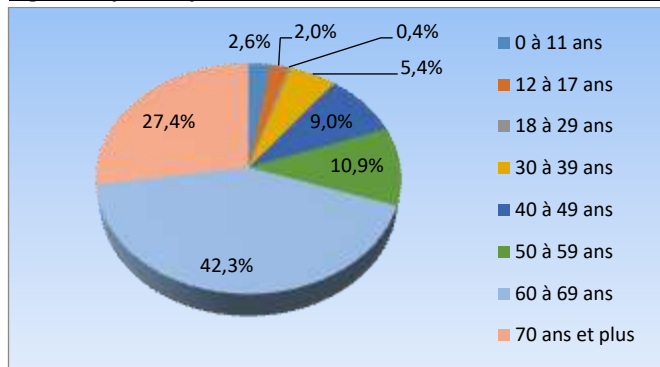


Il nous a semblé important sur l'ensemble de nos actions d'avoir une attention particulière sur l'intégration des personnes sur le territoire et la diversité des publics touchés, ainsi nous avons intégré dans notre document statistique un indicateur nous permettant d'évaluer l'ancienneté de résidence sur le territoire.

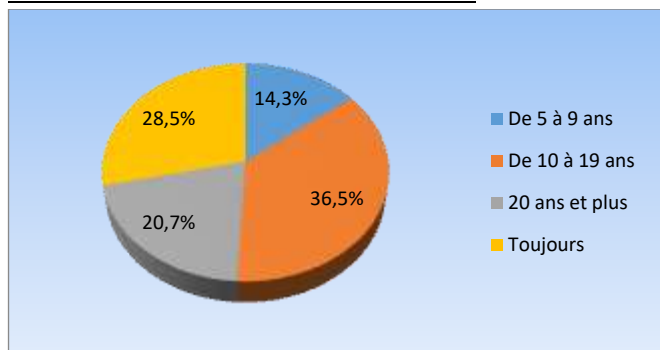


En 2017 : nous dénombrons, sans compter le festival Faut qu'ça Bourges qui a accueilli environ 300 personnes et l'inauguration de la Maison de Vallée (entre 60 et 70 personnes), 696 participations aux actions de la Maison de Vallée entre le mois de janvier et fin mai 2017.

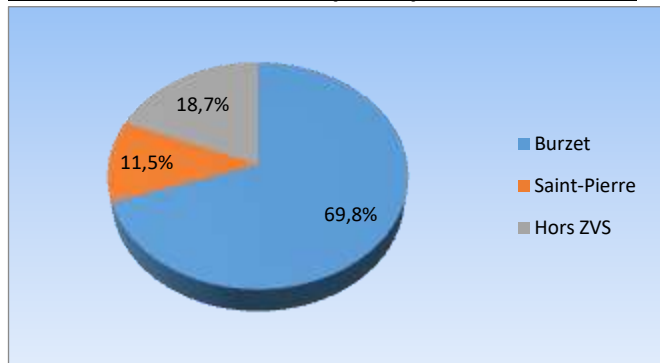
Âge des participants aux actions de la Maison de Vallée.



Ancienneté de résidence sur la vallée :

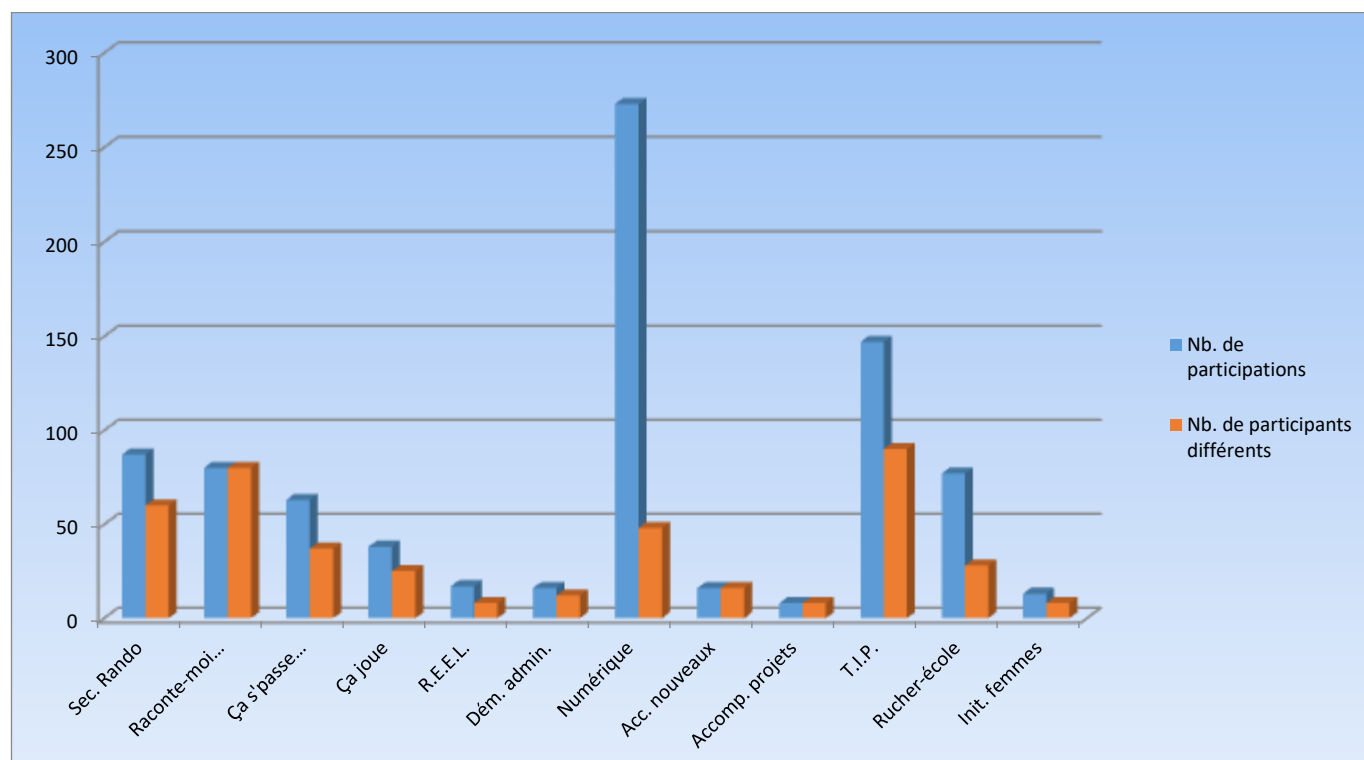


Domicile de résidence des participants aux actions :

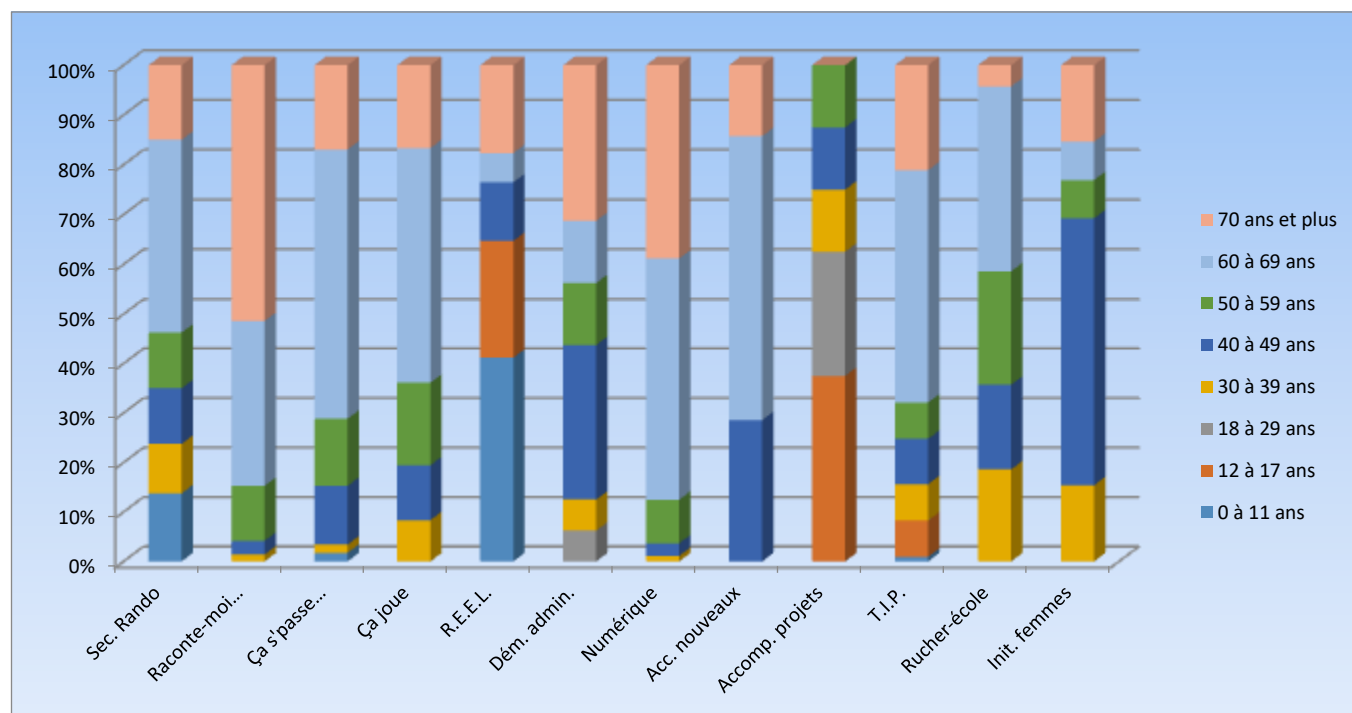


Comme pour 2016, on note que les actions de la Maison de Vallée touchent principalement un public burzetin. La diminution de la proportion de colombiérois.ses entre 2016 et 2017 est liée au fait que les actions, où la proportion de burzetins.tines est très représentée, ont été démultipliées (ex : ateliers numériques), rendant la proportion de personnes hors territoire et de colombiérois.ses plus faible. Il est à noter que même les actions qui ont lieu à Saint-Pierre-de-Colombier présentent un pourcentage moins important de ses habitants. Une réflexion est à mener sur ce sujet. Peut-être à rapprocher du mode de communication prépondérant (par le bouche à oreille) qui est facilité en proximité.

Nombre de participants par action :



Âge des participants (en %) selon les actions :



La Maison de Vallée touche principalement un public « séniors », à partir de 60 ans. Ceci est lié au fait que ce sont les tranches d'âge les plus représentées sur ces communes. Par ailleurs, les actions qui touchent un grand nombre de personnes (espace public numérique) et veillée du 3 juin, s'adressait particulièrement à ce public même si elles ont pour vocation d'être intergénérationnelles.

5.1. Ça s'passe chez moi

C'est une des actions symboliques de la Maison de Vallée car elle implique fortement les personnes qui la proposent. Deux actions ont été réalisées en 2016 sur les 3 programmées, celle de novembre ayant été annulée : le 7 octobre et le 20 décembre.

Sur l'année 2016, l'action « Ça s'passe chez moi » a donc touché 58 personnes.

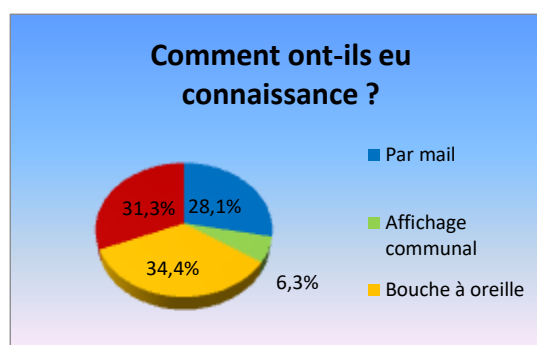
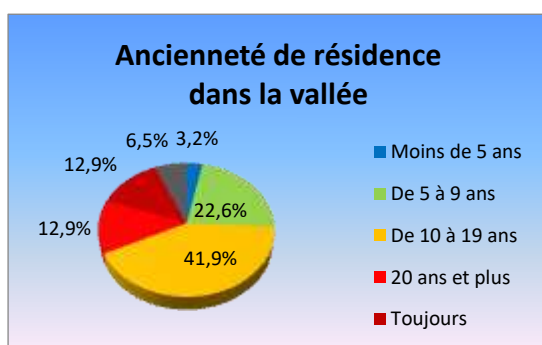
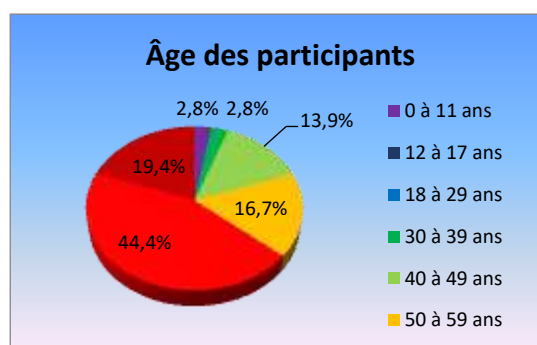
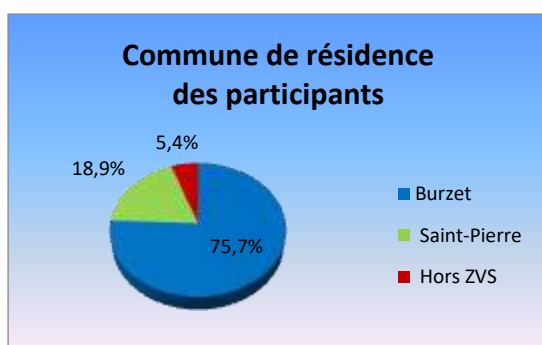
En 2017, 5 actions ont été programmées : Chez Jean-Bernard Albrecht, chez Noëlle Delabbé, à la Maison de Vallée (inauguration des locaux), chez Béatrice et Michel Delfosse en juin, chez Jean-Claude Audigier et Marie-Hélène Germain en août. Nous ne comptabiliserons pas ici l'inauguration qui a regroupé plus de 60 personnes sur la soirée et qui revêt une forme particulière. Sur les 4 événements de février, avril, juin et août, nous avons pu comptabiliser 68 personnes soit 37 personnes différentes ce qui montre que les participants à cette action sont plutôt réguliers. Cette action touche principalement des habitants de Burzet mais si l'on regarde les statistiques par participation, la place des Colombiérois.es augmente car ils sont assez fidèles à ces événements. C'est une action qui passe beaucoup par le bouche à oreille.



*Chez Noëlle Delabbé
février 2017*



*Chez Jean-Claude Audigier et Marie-Hélène Germain
août 2017*



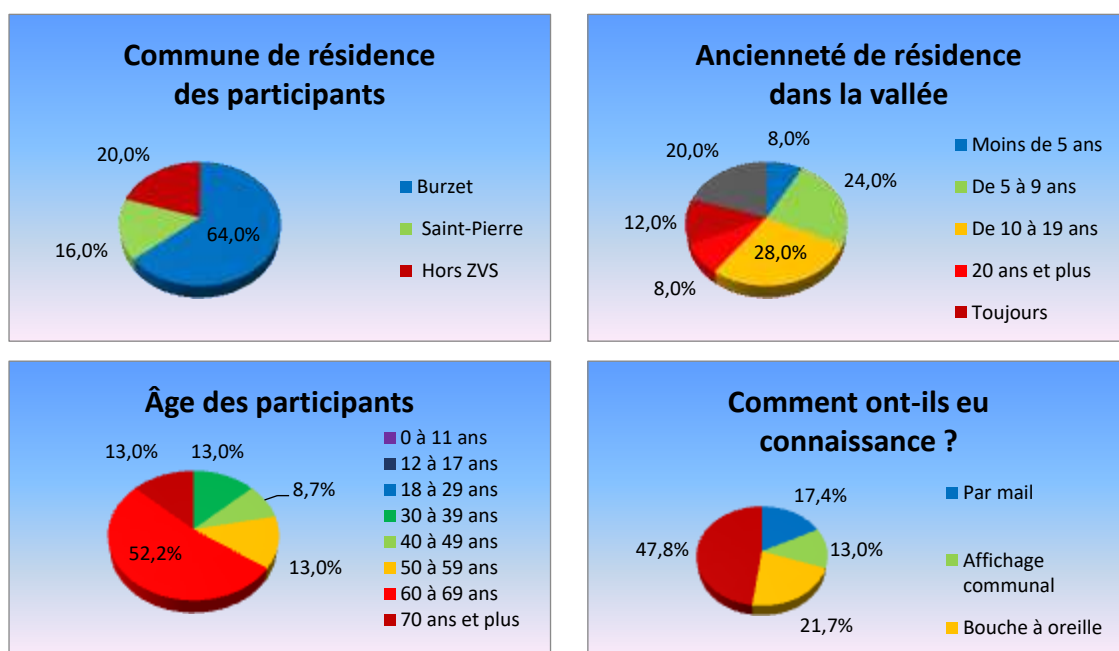
5.2. Ça joue

Le 22 décembre 2016, la Maison de Vallée initiait l'action « Ça joue », des temps de rencontres autour du jeu. La date a été volontairement proposée en après-midi et pendant les vacances scolaires afin de pouvoir accueillir enfants et personnes âgées. Si les enfants étaient au rendez-vous, cela n'a pas été le cas pour les personnes âgées. Seul un passionné de jeux a fait la route depuis Vinezac pour venir jouer. L'action a accueilli 11 personnes (8 de la commune de Burzet et 3 personnes hors territoire d'intervention). De fait, des habitants ont proposé alors d'accueillir des soirées jeux à leur domicile, afin de permettre l'accès au plus grand nombre malgré les problèmes de mobilité et donnant ainsi un cadre plus informel et convivial. Ce sont donc des soirées scrabble et jeux de société qui ont eu lieu à partir de février.



Soirée jeux – décembre 2016

38 personnes ont donc participé à ces temps de jeux sur l'année 2017. 25 personnes différentes ont pu participer à au moins une soirée.



5.3. Le festival des talents cachés

Cette action n'a pas été mise en œuvre cette année. Une des personnes qui portait plus fortement cette initiative a eu d'importants problèmes de santé et les autres personnes intéressées par cette initiative n'ont pas souhaité prendre la coordination de l'évènement. Aussi, nous ne reprendrons pas cette action dans le prochain projet social. Toutefois, nous ne mettrons pas définitivement de côté cette action ; si les porteurs du projet souhaitent reprendre cette initiative, elle sera accompagnée comme un « Temps d'initiative populaire ».

5.4. Le Réseau d'Échanges et d'Entraides Local

En 2016, un travail a été réalisé avec un groupe constitué d'habitant.es autour du Réseau d'Échanges et d'Entraides Local afin de définir les contours du projet et de coécrire une charte de fonctionnement. Une première ébauche de charte a ainsi été réalisée et les premiers contours du réseau posés. Ainsi, le Réseau d'Échanges et d'Entraides pourra se faire dans des formes individuelles et collectives. Toujours en 2016, une première action collective a été la proposition d'ateliers d'apprentissage au dessin. 3 ateliers ont été programmés et ont accueillis en tout 6 enfants et un adulte. Les enfants étaient tous âgés de plus de 10 ans. (2 enfants de 10 ans, 1 de 11 ans, 1 de 13 ans et 2 de 14 ans) ainsi qu'une dame de 41 ans. C'est un véritable échange intergénérationnel qui s'est joué lors de ces ateliers.

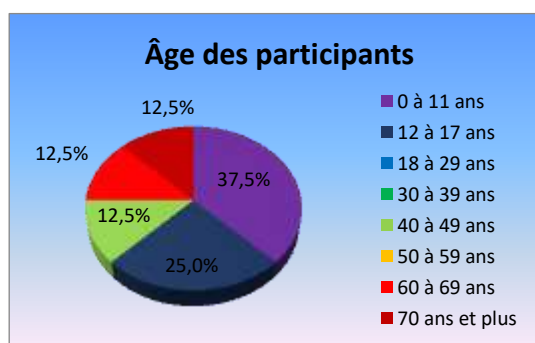
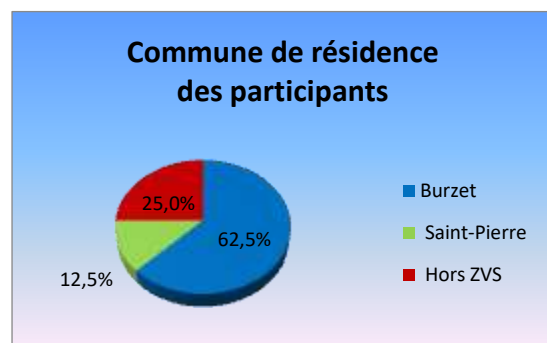
En 2017, le Réseau d'Échanges et d'Entraides Local a commencé à prendre son envol, notamment sur la partie don d'objets avec la mise en place d'un groupe d'échanges, dons et prêts via le numérique.

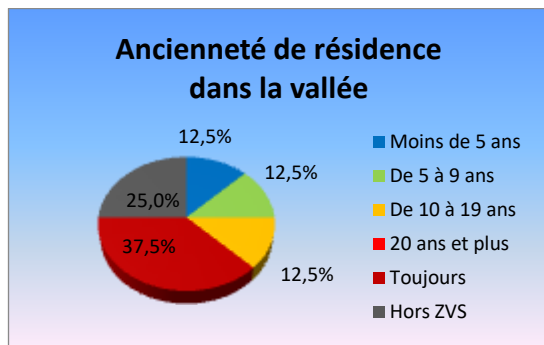


Stage de dessin avec M. Chaze – décembre 2016 et avril 2017.

31 échanges (Don ou adoption, prêt ou emprunt) ont pu être réalisés grâce à 19 personnes qui ont pu proposer ou récupérer des objets à donner. Dans les objets donnés, cela est très divers : à titre d'exemple, ont été donnés et adoptés 2 luges, des épices, un lit de camp, un lit mezzanine, un frigo, des bulbes de fleurs, des chaussures, des tee-shirts, des sacs à main, des pins, des chaînes de voiture... A été prêté un coulassou. Un certain nombre d'objets donnés ou prêtés n'ont pas encore trouvé leur adopteur/emprunteur. Des associations du territoire et hors territoire prêtent également du matériel : matériel lumière, vidéoprojecteur, matériel de sonorisation.

Concernant les échanges de services : 12 propositions d'offre ont été faites, 20 personnes ont pu en profiter. Les échanges de services ont pu faire échanger ainsi 20 personnes différentes. Les échanges de services ont été divers : appui au bricolage, stages de dessin, covoiturage, jardinage, transfert d'une cassette VHS en DVD... A noter que sur les 3 covoiturages, deux concernent des personnes qui ont eu des soucis mécaniques.



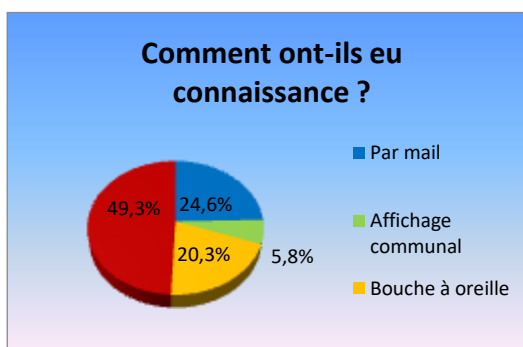
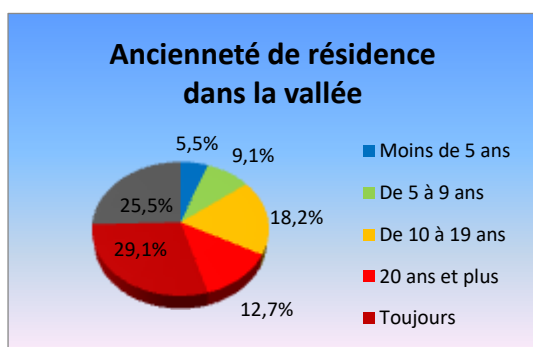
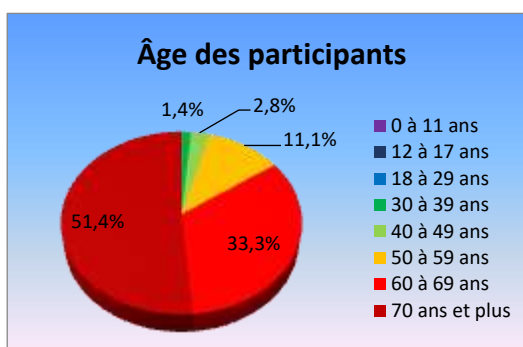
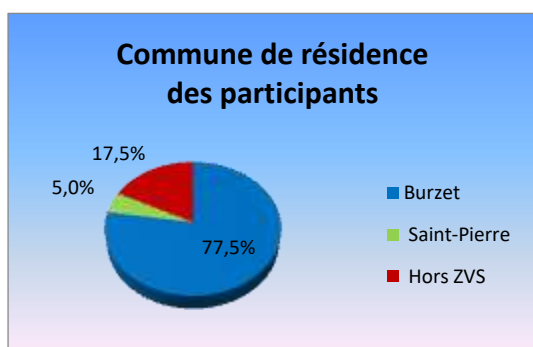


On note ici une répartition plus équilibrée des tranches d'âge liée principalement aux stages de dessin dispensés par M. Chaze qui touche des publics plus jeunes.

5.5. Raconte-moi ton patrimoine

Cette action a mobilisé du temps en travail de partenariat. Cette action mobilise de fait un grand nombre de partenaires, ce sont donc des rencontres partenariales qui ont eu lieu ainsi que des temps de mobilisation, notamment à l'occasion des Assemblées Générales des deux associations de seniors du territoire : le Club des Aînés Ruraux et l'UNRPA « Ensemble et solidaire ».

72 participants se sont rendus à la soirée du 3 juin autour des chansons ardéchoises et 20 à l'EHPAD dans l'après-midi, soit 92 participants en tout.

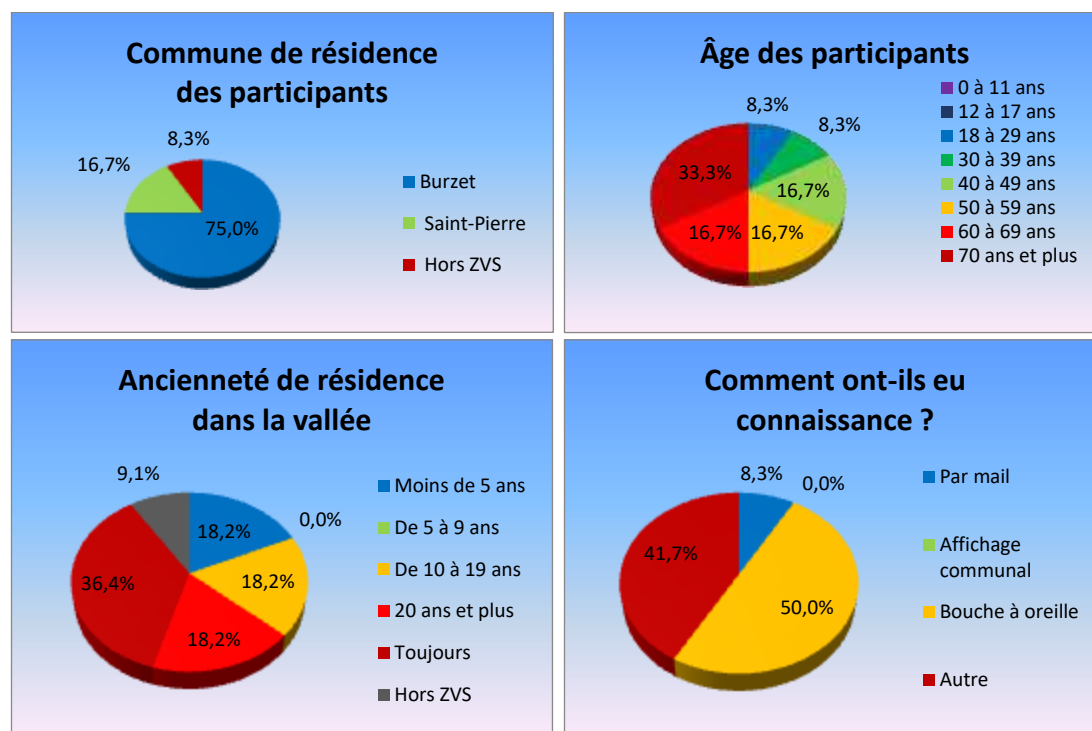


5.6. L'accompagnement aux démarches administratives

Deux personnes ont été accompagnées sur cette action en 2016 : une personne nouvelle retraitée en difficulté sur ses démarches d'acquisition de droit retraite et une personne en questionnement sur ses droits à la formation professionnelle. La première a été orientée vers la Maison de Service Au Public (MSAP) de Thueyts et mise en contact avec sa responsable. Elle a été également revue après le contact avec la MSAP pour vérifier que le dossier est pu être clôturé. La deuxième personne a été accompagnée sur son portail numérique Compte Permanent de

Formation pour l'orienter vers des parcours de formation conciliable avec ses centres d'intérêts et son parcours professionnel.

En 2017, 12 personnes ont été accompagnées sur des démarches administratives (16 interventions). 3 sur les déclarations d'impôt en ligne, 2 sur les politiques de droits aux vacances, et d'autres sur des démarches plus singulières (attestation Amélie, soutien aménagement personne à mobilité réduite, accès aux droits, démarche pôle emploi/CPAM, recherche de modèle administratif, écrivain public pour un discours associatif). Deux personnes ont été réorientées vers d'autres structures d'accès aux vacances et trois vers la Maison de Service Au Public de Thueyts. Aucune des personnes n'a donné suite auprès des structures vers lesquelles elles ont été orientées. Pour les politiques d'accès aux vacances parce que les structures s'avéraient trop éloignées pour bénéficier d'un réel accompagnement. Une des personnes orientée vers la MSAP a toutefois pris contact avec l'assistante sociale de la MSA, l'autre pense prendre contact ultérieurement avec la MSAP.



5.7. La Vallée de la Bourges numérique et solidaire

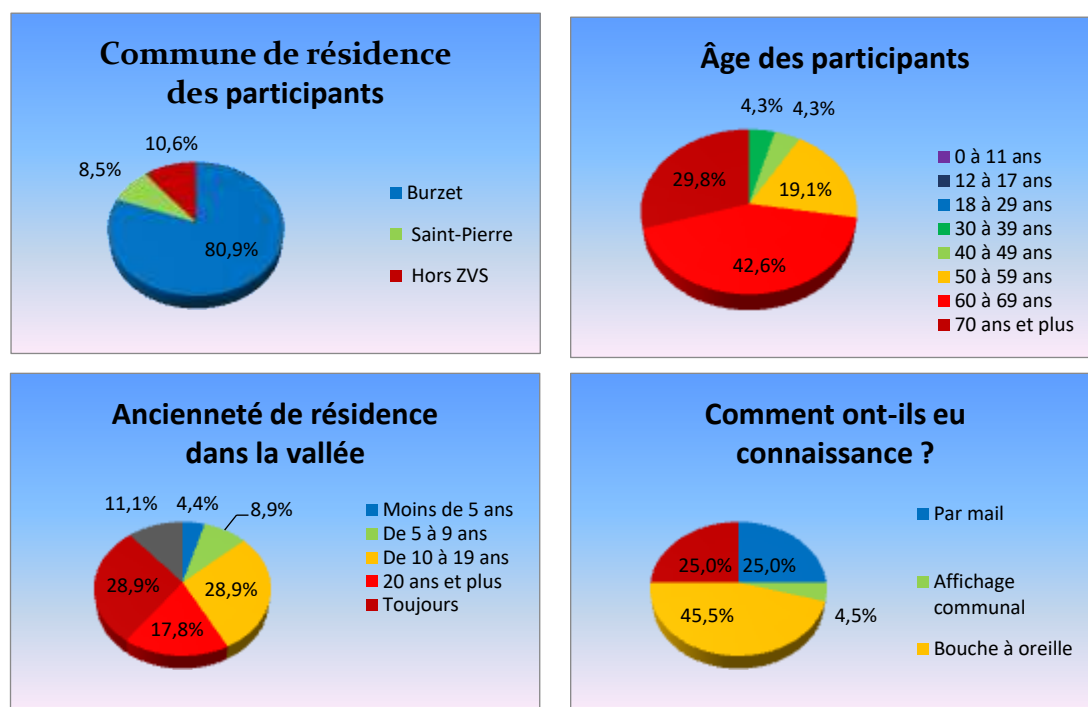
Au-delà des simples ateliers d'initiation au numérique, le projet « Vallée numérique et solidaire » est un projet complet qui a nécessité beaucoup d'énergie sur l'année 2016. En effet, le projet numérique est un projet ambitieux. Le premier travail a été la réalisation d'un questionnaire sur le volet numérique : plus de 40 personnes y ont répondu. Durant l'année 2016, une équipe de bénévoles sur le numérique s'est constituée comprenant 7 bénévoles. L'équipe s'est réunie à deux reprises en commission et à organiser une réunion publique sur ce projet attirant une trentaine d'habitants du territoire. Des membres de l'équipe numérique ont également participé à une rencontre régionale (la rencontre des acteurs régionaux des EPN – réseau CORAIA à Clermont-Ferrand) et à une rencontre nationale, les assises nationales de la médiation numérique à Mende.



Des premiers ateliers d'initiation et d'approfondissement ont été réalisés : 18 interventions ont été mises en œuvre en 2016 par 4 bénévoles. Ces interventions ont touché 20 personnes soit 14 personnes domiciliées dans Burzet et 4 personnes de St Pierre de Colombier. Ces interventions ont représenté 34,5 h soit une moyenne légèrement inférieure à 2h par intervention.

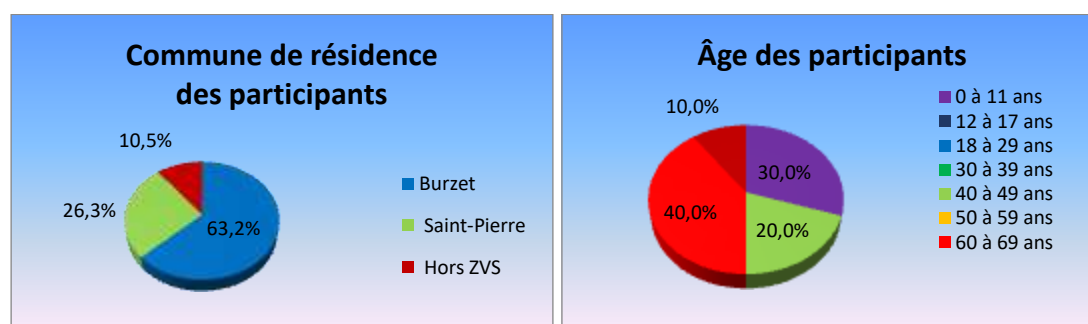
Les thématiques ont été diverses mais souvent initiées par des points de blocage (difficulté ponctuelle d'accès à tel site, à utiliser tel périphérique...).

Pour ce qui concerne l'année 2017, début septembre, 273 participations ont pu être recensées. Cela concerne 48 personnes différentes. Les participants ont pu profiter d'ateliers collectifs ou d'accompagnements personnalisés en informatique depuis début 2017. Cela représente 57 ateliers collectifs et 22 ateliers individuels.



5.8. Le temps d'accueil des nouveaux habitants

Le 18 juillet dernier, a été réalisé un apéritif d'accueil des nouveaux habitants repérés sur les deux communes. Ce temps a été organisé en partenariat avec les deux communes afin de définir le mode de repérage et les modalités de ce temps d'accueil convivial. La soirée fut prévue en période estivale afin de permettre également la présence de résidents secondaires nouvellement acquéreurs. Deux personnes de Belgique dont les enfants viennent d'acquérir une résidence secondaire étaient également présentes. Ce temps était réussi même si nous aurions pu espérer atteindre plus de monde. Il faudra poursuivre cette initiative avec une fréquence annuelle.

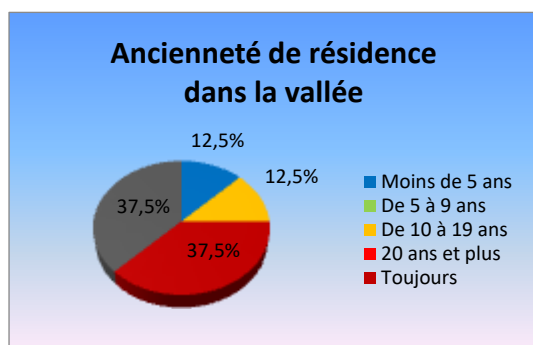
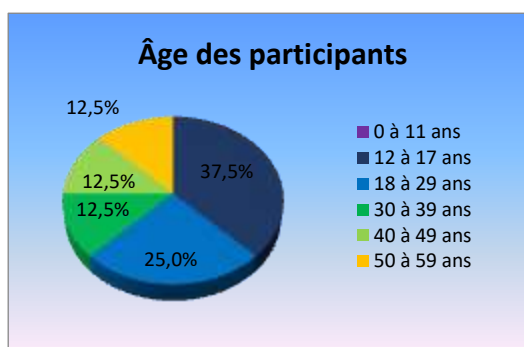
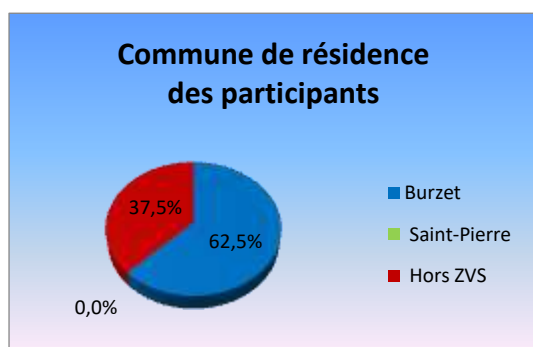


5.9. L'accompagnement de projets

En 2016, l'accompagnement de deux projets sont initiés : un projet des adolescents en attente depuis juillet dernier et un projet de création de projet d'une habitante. Plus, une rencontre avec une association hors territoire.

Le projet sur la mise en place d'une radio locale est également mis en attente, la personne étant mobilisé sur d'autres projets personnels.

En 2017, d'autres projets ont été présentés : un projet a été accompagné jusqu'au bout : ateliers Zumba de l'été. L'accompagnement de certains reste à poursuivre : projet ado (dont le format reste encore à trouver), Fab lab, MOOC lab. D'autres plus ponctuels ont été accompagnés dans le cadre du temps des initiatives populaires (voir ci-dessous) : Ex : proposition d'une projection vidéo, organisation d'un atelier de découverte de l'eutonie et organisation d'un stage de théâtre ou de chantier d'arrachage de l'ambroisie.



5.10. Le temps des initiatives populaires

En 2016, deux actions ont été réalisées : Groënland et soirée Brassens.

Le 19 novembre dernier, s'initiait le premier « Temps d'initiative populaire ». Jean-Louis Péreyron désirait partager son voyage. La Maison de Vallée, à travers Lily Rose qui a réalisé le montage diapo, l'a aidé à concrétiser son projet. A la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Colombier, Jean-Louis a su emporter dans son sillage les 21 personnes venues se dépayser. Il a fait découvrir les côtes du Groenland, qu'il a parcouru à pied, en kayak, slalomant entre les icebergs les agrémentant de commentaires techniques ou anecdotiques. Un échange avec le public autour d'un moment convivial.

Le 3 décembre c'était une scène ouverte autour du répertoire de Georges Brassens qui a été accueillie par le bar-restaurant les Glycines... Plusieurs guitaristes et chanteurs se sont relayés pour faire chanter la foule qui s'en est donné à cœur joie, entonnant les paroles que la plupart connaissaient par cœur mais la projection des paroles sur un grand écran a permis d'éviter les trous de mémoire.

En 2017, quatre actions ont été réalisées, deux autres sont en cours. La première est l'organisation d'une soirée projection vidéo autour de la conduite forcée de Montpezat qui a rassemblé près de 70 personnes et pour la deuxième, il s'agissait d'organiser un temps de mobilisation de nouveaux bénévoles pour participer à l'accueil de

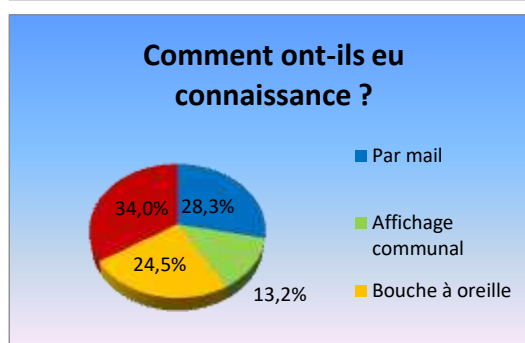
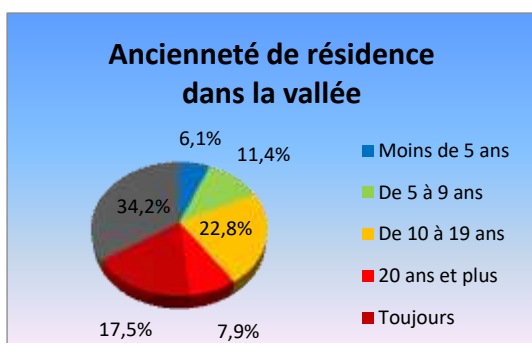
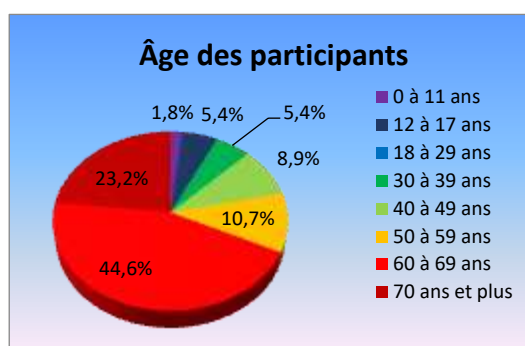
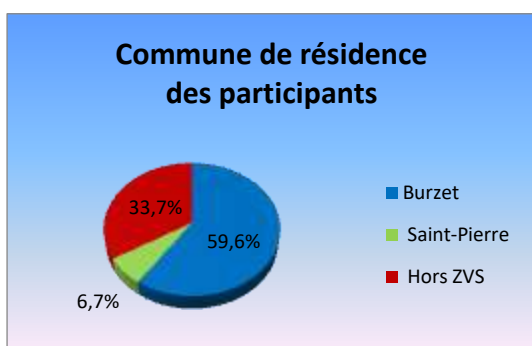
la course cycliste « l'Ardéchoise » sur le territoire de Burzet. 9 bénévoles dont quelques nouvelles forces, ont répondu à l'appel. En juin, Noëlle Delabbé a décidé de faire connaître l'eutonie aux habitants, expérience qui sera suivie de séances les mardis et/ou mercredis. En juillet, Annie Lefebvre a mis en œuvre, avec la commune de Burzet, une réflexion et une réunion publique pour permettre d'identifier l'ambrosie, cette plante néfaste pour l'environnement et la santé. La réunion publique sera suivie de deux séances d'arrachage. Les Temps d'initiatives populaires en 2017 ont enregistré 130 participations soit 89 personnes différentes.



Projection vidéo sur la conduite forcée de Montpezat
mars 2017



Séance d'arrachage d'ambrosie
août 2017



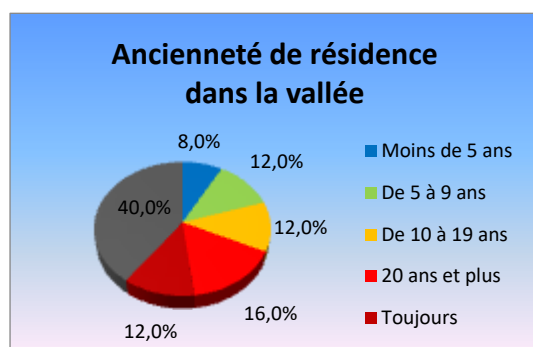
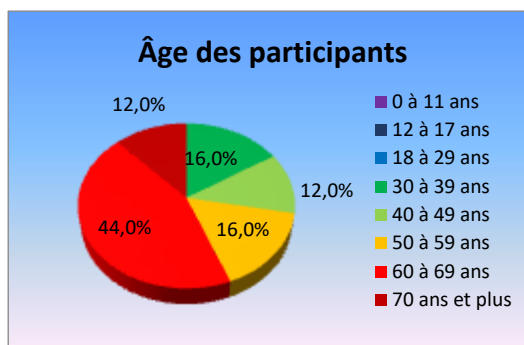
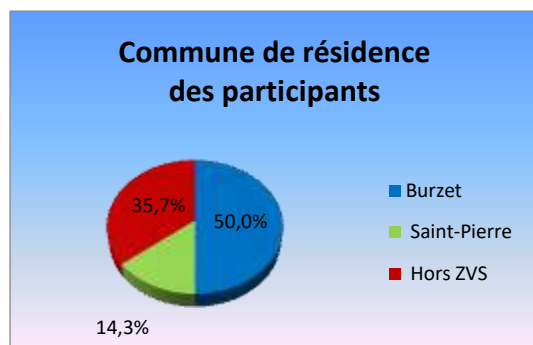
5.11. Le Rucher-école de la Bourges



3 samedis de cours ont eu lieu en 2016. Ces journées de formation se sont tenues les 17 septembre sur le thème du traitement varroa, le 22 octobre et le 26 novembre sur le thème du traitement acide oxalique. Un appel à financement participatif a été lancé en 2016 pour financer la combinaison collective.

Ces journées ont regroupé 15 participants issus majoritairement de la vallée pour 8 personnes et 8 d'autres communes dont 2 de Péreyres et 6 d'autres communes du département dont des personnes venant de loin comme Vogüé ou Saint-Michel-de-Boulogne.

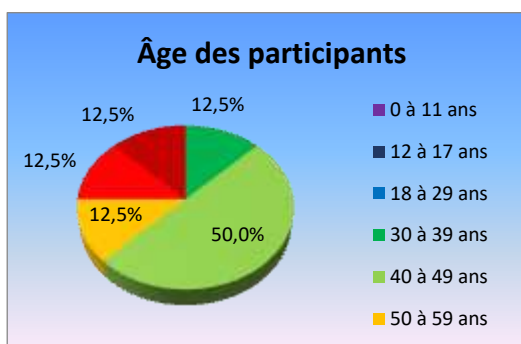
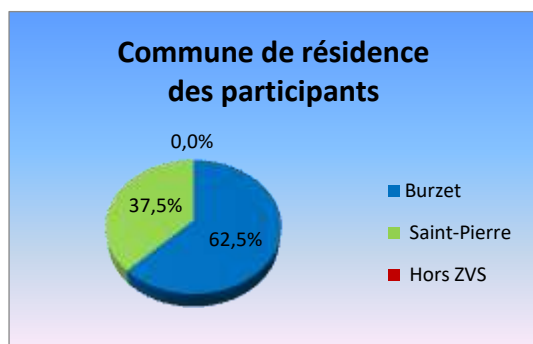
En 2017, 83 participants ont pu participer aux temps proposés dans le cadre du Rucher-école de la vallée de la Bourges soit 34 personnes différentes. Il s'agissait pour 20 personnes de participations aux temps réguliers d'apprentissage autour de la conduite d'un rucher. Pour 19 personnes la participation exceptionnelle à 2 temps de sensibilisation sur le frelon asiatique (un à Burzet et un à Chirols) et un atelier collectif de fabrication de pièges spécifiques au frelon asiatique.

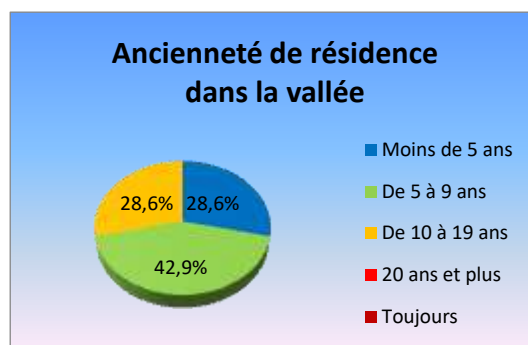
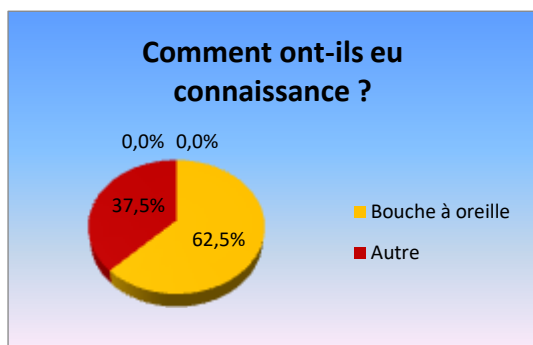


5.12. Initiatives de femmes en vallée de la Bourges

L'action n'a démarré qu'en 2017, mais la démarche a été lancée en 2016 par la rencontre préalable de l'assistance sociale et de l'intervenante de la P.M.I du conseil départemental d'Ardèche pour faire le lien avec le groupe de femmes qu'elles animent.

En 2017, le groupe ne s'est réuni que deux fois ; 8 femmes ont participé à ces rencontres. En effet, la bénévole qui a lancé la démarche a eu peu de temps disponible pour pouvoir accompagner le groupe.





5.13. Rencontre d'habitants et d'acteurs du territoire

7 habitants ont été rencontrés au cours d'entretiens, courant 2017, mais également d'autres habitant.es, car les temps d'accueil, permettent aussi de se faire connaître des nouveaux habitants ou d'habitants plus anciennement installés sur le territoire. Ces derniers se font sur des temps plus courts ou lors de temps moins officiels mais chaque rencontre est l'occasion, pour nous, de faire connaître la Maison de Vallée et d'être à l'écoute des besoins sur le territoire.

La mission d'accueil : axe fondamentale des structures d'animation de la vie sociale, lieu important pour la rencontre des habitants :

La commune de Burzet a mis à disposition de la Maison de Vallée des locaux municipaux ce qui a permis aux salariés de la Maison de Vallée de bénéficier de bureaux pour réaliser le travail administratif mais aussi d'exercer une fonction accueil plusieurs demi-journées par semaine le lundi et vendredi matin et le mardi et mercredi après-midi.

Ainsi, les locaux de la Maison de Vallée (situé dans les locaux de l'Office du Tourisme) ont permis d'accueillir entre le 13 mars et le 3 juin 2017 : 102 personnes pour la Maison de Vallée et 49 personnes pour l'Office du Tourisme. Les personnes entrées afin d'avoir des informations touristiques, hors de l'ouverture de l'Office du Tourisme, étaient invitées à se servir en prospectus et elles étaient orientées ou renseignées lorsque la demande était simple et dans les possibilités de l'agent d'accueil.

5.14. Rencontres partenariales

De nombreuses rencontres individuelles et/ou collectives avec les élus, partenaires institutionnels et associatifs ont été réalisées : associations du territoire, associations hors du territoire, partenaires institutionnels, élus, acteurs/actrices de la vie locale (ex : instituteurs.trices...). Il est à noter que ces rencontres se font aussi avec des administrateurs et bénévoles de la vallée. A titre d'exemple, 9 personnes (administrateurs, salariés et bénévoles représentaient la Maison de Vallée lors de l'Assemblée Générale des Centres Sociaux de France à Vogüé), deux représentants de la Maison de Vallée ont été élus au Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux.

5.15. Création d'un outil d'information / communication

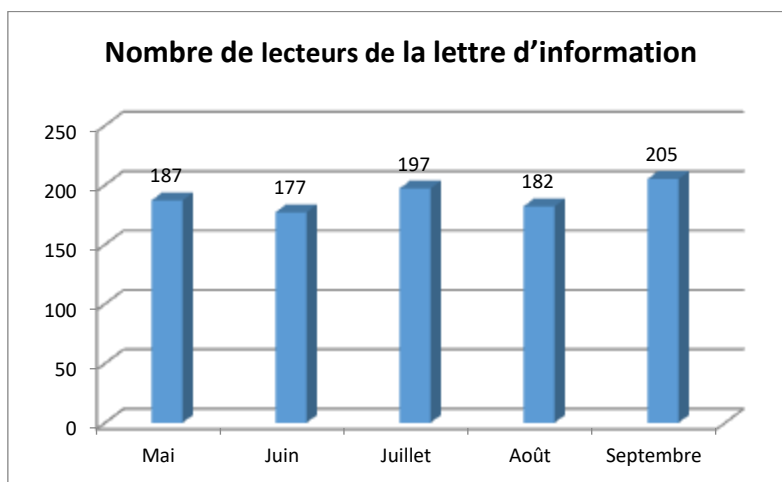
Le second semestre 2016, une newsletter mensuelle a été créée (envoyée aux habitants et aux élus et partenaires associatifs et institutionnels par mail et affichées dans les communes).

Cette lettre d'information a été créée chaque mois depuis le mois d'octobre et l'on peut constater une évolution constante dans le nombre de personnes qui consultent la lettre d'information :

- En octobre, la newsletter a été ouverte 124 fois et on dénombre 3 clics vers un lien.
- En novembre, la lettre est ouverte 260 fois (pas de lien).

- En décembre, la lettre est ouverte 406 fois et le logiciel de création de lettre dénombre 84 clics sur un lien.

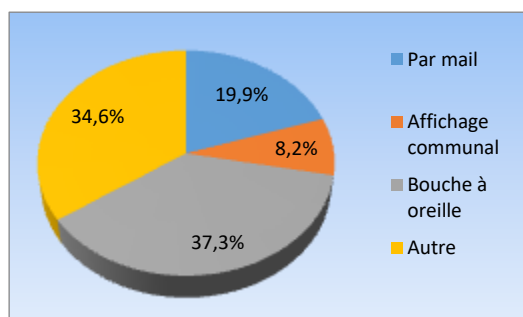
A partir de janvier un nouveau mode d'organisation de la newsletter n'a pas permis de comptabiliser l'usage de la lettre d'information. Par la suite, nous retrouvons d'autres manières de comptabiliser, ce qui permet de suivre l'évolution du nombre de lecteurs de la lettre d'information :



Courant novembre 2016, la Maison de Vallée a mis en place un outil d'information sur internet, un site web provisoire. Début 2017, le site provisoire est remplacé par un site web définitif. Il s'agissait de rapidement pouvoir présenter la Maison de Vallée, son objet et les actions proposées sur le territoire.

Depuis 2016, la Maison de Vallée a également créé une page Facebook « Maison de Vallée » afin de communiquer avec un public connecté via les réseaux sociaux. Fin 2016, la page enregistrait 75 nouveaux « J'aime », 6 nouveaux partages, 19 nouveaux « J'aime la publication » et 198 nouvelles vues.

En 2017 :



Ces statistiques tiennent compte des personnes dont nous avons eu connaissance du mode d'information. Pour la catégorie « Autre », il s'agissait de personnes étant dans l'organisation de l'action, de personnes informées par les journaux locaux ou par Facebook. Il est à noter que parfois les personnes nous ont fait part d'avoir eu l'information par plusieurs moyens.

5.16. Du diagnostic et de l'évaluation aux orientations

Tout au long de l'année, la rencontre de nouveaux habitants, l'accueil et les échanges et l'évaluation permanente des actions mises en œuvre a permis de réinterroger notre projet social et de conforter les quatre orientations proposées lors du projet social de 2017 :

- **Orientation 1 : Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics : Nouveaux arrivants / personnes du pays, jeunes et moins jeunes.**

Malgré une belle avancée cette année, grâce aux actions proposées dans ce sens, il reste encore du chemin à parcourir. On constate encore aujourd'hui l'installation de nouveaux habitants (une vingtaine ont participé à l'accueil des nouveaux habitants), une population dont nous devons accompagner l'intégration, les amener à rencontrer les habitants déjà installés, les amener à nouer des liens afin d'éviter que les différentes populations d'habitants de la vallée ne se juxtaposent. Favoriser la rencontre entre les habitants. Objectifs opérationnels : Organiser des animations ouvertes à tous les habitants de la vallée favorisant le brassage des publics.

- **Orientation 2 : Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture et à la découverte d'autres modes de vie, ceci afin de briser le sentiment d'isolement.**

L'ouverture permet de lutter contre un sentiment d'isolement qui est parfois ressenti fortement. L'espace de vie sociale veillera à permettre l'ouverture du territoire que ce soit par le biais de l'accès aux services (via l'accompagnement au numérique par exemple) que par l'ouverture à une pluralité d'offres culturelles. Une attention sera portée sur les questions de mobilité et l'ouverture vers les communes limitrophes.

- **Orientation 3 : Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.**

De nombreux habitants souhaitent mettre en place des projets sur le territoire mais ils ne savent pas toujours comment s'y prendre ou ont démarré et rencontrent parfois des points de blocage. L'espace de vie sociale se veut facilitateur des prises d'initiatives.

- **Orientation 4 : Connaître et se faire connaître :**

Réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire.

Se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, élus, institutionnels...

Cela reste une priorité de notre espace de vie sociale. Faire connaître notre action et travailler avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux sur la complémentarité des actions. Pour cela, il est nécessaire de maintenir un diagnostic permanent pour être perpétuellement à l'écoute du territoire.

AXE 1

Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics : Nouveaux arrivants / personnes du pays, Jeunes et moins jeunes.

Objectifs Opérationnels	Propositions d'actions à développer et/ou nouvelles	Planning	Partenaires mobilisables/ mobilisés	Moyens humains	Moyens matériels	Critères d'évaluation
Conforter les actions ou activités existantes, favorisant les échanges intergénérationnels et la mixité des publics	FA1 : Les lundis du terroir et des savoirs	Depuis 2002 - juillet et août - tous les lundis	Producteurs et artisans locaux, artistes divers	Bénévoles	Locaux : espace public (parc municipal de Burzet) Matériel : friteuse, crêpière, plancha...	Nombre et diversité des participants aux événements. Taux de participation des producteurs et artisans locaux.
	FA2 : Festival « Faut qu'ça Bourges »	Depuis fin 2011 - mi avril	Associations locales, artistes divers	Bénévoles – soutien à la coordination par la salariée	Locaux : espace public (Clape de Burzet)	Nombre et diversité des participants aux événements. Taux de participation, prise de responsabilité / prise d'initiative des personnes investies
	FA3 : Les randonnées familiales	Depuis 2014	Association de randonnées de Saint-Pierre-de-Colombier (à construire)	bénévoles de la section rando		Nombre et diversité des participants aux randonnées
Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social	FA 4 : Raconte-moi ton patrimoine : Réalisation d'un répertoire du petit patrimoine	Tout au long de l'année	PNRO7 (en construction)	5 bénévoles	Matériel informatique	Nombre de personnes impliquées dans l'action Nombre de petits patrimoines locaux inventoriés ou de productions réalisées
	FA 5 : Ce s'passe chez moi	1 ^{ère} le 11 octobre 2016		Coordination et des habitants		Nombre d'habitants proposant. Nombre de soirées ou après-midi proposées. Nombre de participants aux actions
	FA 6 : Ça joue : organisation d'après-midi et soirée jeux	A partir de 2017	Ludothèque de Jaujac Déambull (en construction)	4 Bénévoles	Locaux : alternance dans les locaux des communes et chez l'habitant	Nombre de participants aux activités. Diversité des publics
	FA 7 : Réseau d'entraide et d'échanges	2017	Association croqueurs de pommes (intervention-échange sur la greffe d'arbres)	Bénévoles	Lieux à déterminer Lamadès pour la partie jardin	Nombre d'adhérents au projet. Nombre d'échanges réalisés

AXE 2

Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture et à la découverte d'autres modes de vie, ceci afin de briser le sentiment d'isolement en ouvrant la population sur l'extérieur.

Objectifs Opérationnels	Propositions d'actions à développer et/ou nouvelles	Planning	Partenaires mobilisables/ mobilisés	Moyens humains	Moyens matériels	Critères d'évaluation
Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, au sport, à la culture...	FA8 : Accompagner et orienter les habitants dans leur démarche administrative	Poursuite depuis le 1 ^{er} semestre 2017	Amesud (en construction). CARSAT CMS de Vals	2 bénévoles identifiés.	Permanence dans les locaux des mairies	Nombre de personnes accompagnées
	FA 9 : Mettre en place des ateliers d'initiation et de perfectionnement au numérique	Poursuite depuis le 1 ^{er} semestre 2017	Syndicat mixte des inforoutes AFNIC, CARSAT, Free fondation...	Médiateur numérique en CAE + 6 Bénévoles	Matériel informatique de l'espace public numérique	Nombre d'ateliers réalisés
	F10 : Accueil des nouveaux habitants	1 fois par an	Les mairies des deux communes	2 bénévoles et la coordinatrice		Nombre de nouveaux habitants accueillis. Implication dans les actions
	F11 : Ateliers Zumba	Toutes les semaines hors vacances scol.	Fédération Française des Sports pour tous	Intervenant agréée	Locaux de St Pierre de Colombier, matériel fourni par l'intervenante.	Nombre de participant.es au cours
	F12 : Amener un travail de participation des habitants autour de la question de mobilité	1 ^{er} semestre 2018	Parc Naturel des Monts d'Ardèche pour le réseau Pouce, conseil régional...	Bénévoles et la coordinatrice		Définition d'un projet et réalisation de premières avancées

AXE 3

Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Objectifs Opérationnels	Propositions d'actions à développer et/ou nouvelles	Planning	Partenaires mobilisables/ mobilisés	Moyens humains	Moyens matériels	Critères d'évaluation
Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d'initiatives des habitants	FA13 : Accompagner des porteurs de projets dans leur démarche (jeunes, radio de proximité, rucher école, association simple et sauvage...)	2018-2019	Amesud (en construction)	Accompagnement bénévole + coordinatrice		Nombre de projets accompagnés. Nombre de rencontres Nombre de partenaires impliqués
	FA2 : Festival « Faut qu'ça Bourges »	Depuis fin 2011 - mi-avril	Associations locales, artistes divers	Bénévoles – soutien à la coordination par la salariée	Locaux : Espace public (Clape de Burzet)	Nombre et diversité des participants aux événements Taux de participation, prise de responsabilité / prise d'initiative des personnes investies
	FA14 : Les temps des initiatives populaires (Création d'événements réguliers à l'initiative d'habitants : conférence, café-philosophie, événement autour de l'économie collaborative, de la parentalité...)	2018-2019	Partenariat en fonction des thématiques : ex : Ecole des parents sur les questions de parentalité	Coordinatrice		Organisation de l'événement
	FA15 : Rucher-école	2018-2019	Rucher de Frédéric Janin.	1 bénévole (Fréd Janin)	Ruches en location	Nombre d'élèves. Qualité des apports
	FA16 : Initiatives des femmes en vallée de la Bourges : projet	2018-2019	Groupe de femmes animé par le CMS de Vals	2 bénévoles identifiés pour l'animation		Nombre de participantes aux temps de rencontre

AXE 4

Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels...

Objectifs Opérationnels	Propositions d'actions à développer et/ou nouvelles	Planning	Partenaires mobilisables/mobilisés	Moyens humains	Moyens matériels	Critères d'évaluation
Renforcer la vision collective sur le territoire, les forces, les opportunités, les attentes, les besoins	FA17 : Rencontre des habitants et des acteurs du territoire, présentation de la maison de vallée	Tout au long de l'année		La coordinatrice + des membres du CA Mont' a la Feira		Nombre d'habitants rencontrés Evolution du répertoire habitants et de la <i>mailing list</i> d'information sur la Maison de Vallée
Etre repéré par les habitants et le réseau d'acteurs partenaires, élus, institutionnels	FA18 : Création d'outils d'information (Newsletter et site web)	Démarrage octobre 2016		La coordinatrice + 2 bénévoles identifiés		Nombre de newsletters envoyées et affichées. Nombre de visites sur le site web / blog. Nombre d'amis sur les réseaux sociaux et d'interactions sur les réseaux
Etre identifié par le réseau d'acteurs partenaires	FA19 : Rencontres individuelles et/ou collectives avec les partenaires	2018-2019		La coordinatrice + des membres du CA Mont' a la Feira		Nombre de rencontres, Nombre de partenaires impliqués
Communiquer, Informer et sensibiliser la population, favoriser la participation du plus grand nombre	FA20 : Le programme de la vallée : Réalisation d'un document synthétique reprenant les activités réalisables sur la vallée.	2 ^{ème} sem 2017			Moyens humains : Coordinatrice et CAE	Nombre de documents diffusés Pertinence et exhaustivité des informations répertoriées

6. Les fiches actions

AXE : 1 et 2		FICHE ACTION N°	1
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics		
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture...		
INTITULE DE L'ACTION	LES LUNDIS DU TERROIR ET DES SAVOIRS		
Objectifs opérationnels : Conforter les actions ou activités existantes, favorisant les échanges intergénérationnels et la mixité des publics. Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture			
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne en favorisant le « vivre ensemble ». - Permettre l'échange entre les publics, personnes résidentes et personnes de passage (touristes). - Faire connaître et valoriser les producteurs et artisans du territoire. - Proposer des activités culturelles diversifiées sur le territoire. Déroulement : Tous les lundis, un marché est organisé dans le parc municipal de Burzet. A l'occasion de ce marché, des activités culturelles sont proposées : cinéma plein air, concerts, pièce de théâtre, cirque, balades à thème, activité pour les enfants, espace bibliothèque. Les bénévoles assurent la tenue d'un stand de dégustation de produits, d'une buvette et de stands de restauration.		Moyens: <u>Humains :</u> - o 35 bénévoles impliqués sur l'édition 2017. - o Une vingtaine de producteurs et artisans impliqués. <u>Matériel :</u> - o Accès à l'espace public (parc municipal). - o Matériel (sonorisation, lumières, et matériel de cuisine : crêpière, friteuse...). Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Producteurs et artisans locaux. Période d'action Tous les lundis de juillet et août à partir de 18h. Critères d'évaluation Nombre de lundis réalisés, nombre de participants présents, mixité des publics. Taux de participation des producteurs et artisans locaux.	

AXE : 1 et 2		FICHE ACTION N°	2
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics...		
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture...		
INTITULE DE L'ACTION	FESTIVAL « FAUT QU'ÇA BOURGES »		
Objectifs opérationnels : Conforter les actions ou activités existantes, favorisant les échanges intergénérationnels et la mixité des publics. Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture			
Public bénéficiaire : Tout Public. Public familial. Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Permettre l'échange entre les publics, personnes résidentes et personnes de passage. - Proposer des activités culturelles sur le territoire. Déroulement : Organisation d'un festival d'arts circassiens avec des spectacles, des concerts et des ateliers circassiens à destination des enfants. L'objet est aussi au travers de la buvette et de la restauration de faire marcher l'économie locale. L'association envisage d'alterner grande et petite édition. L'année 2018 resterait une petite édition avec une programmation demandant une logistique plus légère à organiser.		Moyens: <u>Humains :</u> o 37 bénévoles impliqués sur l'édition 2017. <u>Locaux :</u> la Clape à Burzet ou le centre Astier ou autres. <u>Matériel :</u> nombreux matériels nécessaires, location de chapiteaux, électrification, matériel de cuisine... Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Prêt de matériel du comité des jeunes de St Eulalie, Rock et Pouzzolane, association l'Art d'en Faire. Période d'action Le 3^{ème} week-end d'avril. Critères d'évaluation Nombre de participants. Parution articles de presse qui couvrent l'évènement. Taux de participation, prise de responsabilité/prise d'initiative des personnes investies. Satisfaction du public (indicateur : le prix libre).	

AXE : 1		FICHE ACTION N°	3
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics		
INTITULE DE L'ACTION	LES RANDONNEES FAMILIALES		
Objectifs opérationnels : Conforter les actions ou activités existantes, favorisant les échanges intergénérationnels et la mixité des publics			
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Créer des espaces d'échanges entre les participants. - Valoriser le territoire par l'activité randonnées. Déroulement : Plusieurs groupes se retrouvent pour faire des randonnées dans la vallée soit par l'association de randonnées de Saint-Pierre-de-Colombier soit par deux groupes informels à Burzet. La section rando de Mont'a la Feira travaille sur le balisage des chemins de randonnées, en lien avec le Comité Départementale de Randonnée Pédestre, elle interagit avec les municipalités pour l'entretien des chemins de randonnées. La section organise également une à deux fois par an des randonnées familiales et intergénérationnelles... En effet, les randonnées sont l'occasion de faire se rencontrer les publics. En 2018, la section proposera deux sorties familiales. Par ailleurs, elle poursuivra le travail entamé sur la cartographie numérique des chemins de randonnée.		Moyens : <u>Humains :</u> ○ Bénévoles impliqués dans l'action : 4 bénévoles permanents (section rando) formés au balisage. Sur l'action cartographie 4 bénévoles et une salariée (la coordinatrice). <u>Matériel :</u> ○ Accès à l'espace numérique si évolution vers la géolocalisation. Partenariat mobilisés ou à mobiliser : Cette action sera réalisée en lien avec la section rando de l'association et proposée à l'association de randonnée de Saint-Pierre-de-Colombier (partenariat à remobiliser). Période d'action Randonnées régulières pour vérifier l'entretien et les besoins en balisage et l'organisation de deux randonnées familiales (printemps/automne). Critères d'évaluation Nombre de randonnées. Nombre et diversité des participants aux temps forts.	

AXE : 1	FICHE ACTION N°	4
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics	
INTITULE DE L'ACTION	RACONTE-MOI TON PATRIMOINE	
Objectifs opérationnels : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social		
Public bénéficiaire : Tout Public		
Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Etre un espace d'échanges et de rencontres accessible à tous. - Favoriser les rencontres intergénérationnelles. - Valoriser les savoirs et savoir-faire des habitants.		
Déroulement : Il s'agit d'un travail collaboratif intergénérationnel portant sur un inventaire et une valorisation du « petit » patrimoine local (lieux, objets, recettes de cuisines, traditions, chants, danses, méthodes de travail...) : Afin de faire travailler ensemble jeunes et personnes plus âgées, il leur sera proposé de travailler ensemble sur l'inventaire et la valorisation du patrimoine. En effet, lors du diagnostic de territoire, ce qui fédère aujourd'hui l'ensemble des habitants de ce territoire c'est leur attrait pour leur village, ses paysages, sa rivière, son patrimoine. Mettre en valeur ce patrimoine devrait être une action fédératrice à mener en intergénérationnel. Pour cela, en partenariat avec le parc naturel régional des Monts d'Ardèche, nous expérimenterons leur outil collaboratif d'inventaire et de valorisation des patrimoines développés tout récemment.		
Moyens : <u>Humains :</u> - o Bénévoles impliqués dans l'action : 5. - o Salarié : Coordinatrice. <u>Matériel :</u> Matériel numérique. Matériel vidéo pour prendre des images, sons et tout autre support.		
Partenariat mobilisé ou à mobiliser : - Parc Naturel des monts d'Ardèche (convention en cours de signature - FAMDT, Ardèche image l'école du documentaire, Association Tradéridéra, l'école publique de Burzet.		
Période d'action 2018-2019		
Critères d'évaluation Nombre de personnes impliquées dans l'action. Nombre de petits patrimoines locaux inventoriés ou de productions réalisés.		

AXE : 1 et 3	FICHE ACTION N°	5
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics	
AXE :	Construire un lieu permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.	
INTITULE DE L'ACTION	CA S'PASSE CHEZ MOI	
Objectifs opérationnels : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social		
Public bénéficiaire : Habitants de la vallée de la Bourges Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Créer de l'échange entre habitants. - Créer des échanges entre générations. - Rompre l'isolement de personnes se sentant seules. Déroulement : Proposer des temps réguliers où les habitants accueillent à domicile pour des activités : - Tables ouvertes : Les personnes viennent partager un repas, chacun apporte un plat (formule auberge espagnole). - Ça mitonne : partage collectif autour des recettes de cuisine (traditionnelles et autres). - Soirée thématique : projection vidéo, activités diverses ex : épluchage collectif de châtaignes... - Après-midi proposée chez l'habitant pour rompre l'isolement de personnes âgées ayant des difficultés de mobilité. Moyens : Humains : ○ Bénévoles et habitants impliqués. ○ Salarié : coordinatrice. Matériel : Matériel fourni par l'habitant qui accueille. Possibilité que chaque habitant apporte sa chaise lors des soirées. Période d'action 6 à 8 rencontres annuelles. Chaque 2^{ème} ou 3^{ème} mardi du mois à l'exception des mois chargés « festival » et des mois d'été. Critères d'évaluation Nombre d'habitants proposant. Nombre de soirées ou après-midi proposées. Nombre de participants aux actions.		

AXE : 1	FICHE ACTION N°	6
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics	
INTITULE DE L'ACTION	ÇA JOUE...	
Objectifs opérationnels : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social		
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Recréer des échanges entre générations. - Rompre l'isolement de personnes se sentant seules. Déroulement : Organisation d'après-midis et soirées jeux. Les temps sont proposés en après-midi et/ou soirée. Les temps peuvent être constitués d'activités jeux régulières comme de la découverte d'un nouveau jeu. Les jeux n'attirant pas les mêmes publics, cela peut permettre de brasser des publics qui ne se fréquentent pas habituellement. Moyens : <u>Humains :</u> - o Bénévoles chargés de l'animation des temps : 3. - o Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> - o 1 local nécessaire ou plusieurs pour changer les lieux : 3 salles des fêtes ou chez l'habitant. - o Matériel : jeux. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : - o La ludothèque de Jaujac : Déambull pour le prêt de jeux (<i>partenariat en cours</i>) ou même assurer l'animation de certains temps (en réflexion). - o Génération Mouvement – les aînés ruraux de Saint-Pierre-de-Colombier (<i>Partenariat à construire</i>). - o Le groupe de jeunes adultes de Saint-Pierre-de-Colombier (pour initiation à Catane) (<i>à construire</i>). Période d'action 6 à 8 temps par an (Environ une fois par mois à l'exception des mois chargés exemple l'été). Critères d'évaluation Nombre de participants aux activités. Diversité des publics.		

AXE : 1		FICHE ACTION N°	7
AXE :	Créer des espaces d'échanges permettant la mixité des publics		
INTITULE DE L'ACTION	LE RESEAU D'ENTRAIDE ET D'ECHANGES		
Objectifs opérationnels : Créer des activités collectives, citoyennes, favorisant le lien social			
Public bénéficiaire : Tout Public			
Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Répondre aux besoins des habitants du territoire (besoin matériel, de services...). - Permettre aux habitants de mettre à profit leurs biens, leurs compétences, leurs savoirs faire.		Moyens : <u>Humains :</u> - o Bénévoles impliqués dans la coordination de l'action : 2. - o Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> - o Un local pour que les personnes puissent avoir un lieu d'échange - o Jardin collectif : terrain mis à disposition à Lamadès. - o Atelier couture : à la bibliothèque de Burzet (Collectif existant à renforcer si besoin).	
Déroulement : Création d'un réseau d'entraide et d'échange. Ce réseau peut recouvrir des actions très diverses : Prêt, don ou échange de matériel (ex : matériel de jardinage), de produits (production du jardin, vêtements...), coup de main (aide au jardinage, chantier collectif...), covoiturage (accompagnement occasionnel ou régulier), don ou échange de services (garde d'enfants, gestion des repas, courses...). Des actions particulières autour du jardinage et de la couture.		Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Pour la partie jardinage : le relais nature et l'association Simples et sauvages (partenariat à construire).	
		Période d'action Tout au long de l'année.	
		Critères d'évaluation Nombre d'adhérents au réseau d'échange. Nombre d'échanges réalisés.	

AXE : 2	FICHE ACTION N°	8
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture...	
INTITULE DE L'ACTION	ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES HABITANTS DANS LEUR DEMARCHE ADMINISTRATIVE	
Objectifs opérationnels : Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture		
Public bénéficiaire : Tout Public		
Objectifs : - Accueillir, informer, orienter le public. - Répondre aux difficultés rencontrées par certains habitants sur la réalisation de leurs démarches administratives et face à la dématérialisation des services administratifs. - Aider à la constitution de dossiers et/ou jouer un rôle d'écrivain public. Déroulement : Accompagnement aux démarches administratives (formulaire des impôts en ligne, accès aux portails type CAF, aux outils de suivi de la vie scolaire type Pronote...). Les bénévoles « écrivains publics » et l'animateur de l'espace de vie sociale interviendront auprès des publics en difficulté. pour répondre à leur problématique administrative. Nous accompagnerons les personnes aux démarches les plus simples : ouverture d'un compte, accompagnement sur le début de saisie, écriture d'un courrier, suivi et relance des dossiers... Pour les problématiques plus complexes, les personnes seront orientées vers la Maison de Service au Public (MSAP) dont la salariée a la formation appropriée. Notre action permettra en plus de l'orientation d'accompagner à la MSAP les personnes qui rencontreraient des problèmes de mobilité. Enfin, mise en relation des habitants pour des visioconférences réalisées avec les administrations ou le relais de service public de Thueyts qui est le plus proche. Moyens : Humains : ○ Bénévoles impliqués dans l'action : 2. ○ Salarié : coordinatrice. Matériel : ○ 3 locaux en permanence mairie (si possible permettant un cadre de confidentialité et un accès à internet). Partenariat mobilisé ou à mobiliser : ○ Maison de Service Aux Publics de Thueyts (à construire et formaliser) ○ Pôle Emploi, CARSAT, Assistante sociale, CAF... Période d'action Définir une demi-journée tous les 15 jours et/ou la possibilité de prendre RDV avec les bénévoles impliqués. Critères d'évaluation Nombre de personnes accompagnées et / ou orientée sur la MSAP.		

AXE : 2		FICHE ACTION N°	9
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, à la culture...		
INTITULE DE L'ACTION	ATELIERS D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT AU NUMERIQUE		
Objectifs opérationnels : Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture			
Public bénéficiaire : Tout Public. Objectifs : - Lutter contre la fracture numérique. - contribuer à la lutte contre la solitude et le sentiment d'isolement. Déroulement : Découverte et approfondissement de l'outil numérique. Des cours seront donnés dans différents domaines déjà identifiés lors de l'analyse des questionnaires sur le numérique : - maniement des outils numériques et de leurs périphériques, - orientation sur le web, - traitement photos, vidéo, gestion des mails, Excel, protection des données personnelles... Eventuellement, utilisation des services numériques, notamment ceux proposés par les institutions administratives (cf. Fiche action n°10). Cette année, les ateliers seront démultipliés sur St Pierre de Colombier et des ateliers numériques seront menés avec l'école publique et l'école privée de Burzet.		Moyens : <u>Humains :</u> ○ 5 Bénévoles compétents et impliqués. ○ Un salarié médiateur numérique (selon financement AFNIC).10h. ○ hebdomadaire en face à face. + coordinatrice. <u>Matériel :</u> ○ Local : la bibliothèque municipale de Burzet en dehors de ses temps d'ouverture habituels, le vendredi matin à St Pierre de colombier mais également des propositions « chez l'habitant » si les conditions matérielles le permettent. ○ Matériel : PC portable, tablettes, vidéoprojecteur, imprimante... Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Fondation AFNIC, CARSAT, FREE fondation, réseau Coraia, Syndicat mixte des inforoutes, commune de Burzet. ADMR et UNRPA (Conventions), école publique et privée de Burzet. Période d'action Tous les lundis soirs, mardis matin et jeudis après-midi à Burzet, le vendredi matin à St Pierre de Colombier et plusieurs lundis par an à l'école publique. Et à domicile selon les conditions matérielles. Critères d'évaluation Nombre d'ateliers réalisés, nombre de participants, augmentation des usages, prise d'autonomie.	

AXE : 2	FICHE ACTION N°	10
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, au sport, à la culture...	
INTITULE DE L'ACTION	LES TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	
Objectifs opérationnels : Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, à la culture		
Public bénéficiaire : Personnes, familles nouvellement installées sur le territoire. Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur la vallée. - Favoriser l'implication des habitants dans les activités proposés par les associations du territoire. Déroulement : Organisation d'un temps convivial pour accueillir les nouveaux habitant.es et faciliter leur intégration : information sur les activités et les services présents sur le territoire. Moyens : <u>Humains :</u> ○ Bénévoles impliqués : 3. <u>Matériel :</u> ○ Accès à un local : Salle des fêtes du village concerné. Période d'action Une fois par an. Critères d'évaluation Nombre de nouveaux arrivants accueillis. Implication des nouveaux arrivants dans la vie locale.		

AXE : 1		FICHE ACTION N°	11
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, au sport, à la culture...		
INTITULE DE L'ACTION	LES SEANCES DE ZUMBA		
Objectifs opérationnels : Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux activités sportives			
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Faciliter l'intégration sociale et citoyenne et favorisant le « vivre ensemble ». - Créer des espaces d'échanges entre les participants du territoire et les gens de passage (touristes...). - Valoriser le territoire par la diversification d'activités sportives. - Diversifier les propositions sportives sur le territoire. Déroulement : Il s'agit de proposer des ateliers d'initiation et de pratique de la zumba. Cette activité est menée par une intervenante agréée.		Moyens : <u>Humains :</u> - o Intervenante : Lydia Chazallet. <u>Matériel :</u> - o Local : Salle des fêtes de St Pierre de colombier. - o Matériel : Fourni par l'intervenante. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Fédération Française de Sport pour Tous. Période d'action Tous les jeudis soir en période scolaire. Critères d'évaluation Nombre de séances organisées. Nombre de participants aux évènements. Diversité des participants.	

AXE : 1		FICHE ACTION N°	12
AXE :	Ouverture du territoire afin de faciliter l'accès aux services, au sport, à la culture...		
INTITULE DE L'ACTION	PROJET MOBILITE		
Objectifs opérationnels : Favoriser l'égal accès pour tous aux droits, aux services, au sport, à la culture.			
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Contribuer à la lutte contre la solitude et le sentiment d'isolement - Répondre aux difficultés de déplacement rencontrées par certains habitant.es Déroulement : Mener avec un groupe d'habitants, un travail de réflexion sur les problématiques de mobilité sur le territoire. Définir des axes de projet et mobiliser les habitants sur le montage de projets en réponse avec les problématiques repérées. Trouver des solutions et démarrer leur mise en œuvre.		Moyens : <u>Humains :</u> ○ Coordinatrice et des bénévoles. <u>Matériel :</u> Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Parc Naturel des Monts d'Ardèche pour le réseau Pouce, conseil régional, le collectif des usagers des transports publics du sud Ardèche.... Période d'action Premier semestre 2018. Critères d'évaluation Nombre de participants partie prenante de la construction du projet. Diversité des participants.	

AXE : 3	FICHE ACTION N°	13
AXE :	Construire un lieu permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.	
INTITULE DE L’ACTION	ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS DANS LEURS DEMARCHES	
Objectifs opérationnels : Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d’initiatives des habitants		
Public bénéficiaire : Habitants porteurs de projets, les adolescents de la vallée de la Bourges. Objectifs : - Favoriser la participation active des habitants. - Développer l’engagement citoyen des habitants en tant qu’acteur de changement sur leur territoire. - Faciliter l’intégration sociale et citoyenne en favorisant le « vivre ensemble ». - Favoriser l’expression des habitants en étant à l’écoute de leurs attentes. - Favoriser le bien-être et l’épanouissement des habitants de la vallée. Déroulement : Accompagner des porteurs de projets dans leur démarche (ex : groupe de jeunes, radio de proximité, rucher école, ateliers zumba, Fab lab, Mooc lab...). Les orienter sur les structures adaptées (ex : Amesud pour les porteurs de projets collectifs ESS...). Pour le projet ado : Construire le groupe d’adolescents en les mettant dans une dynamique projet. Intégrer de nouveaux adolescents dans la démarche. Accompagner le projet des adolescents (accompagnement sur la réponse à l’appel à projet MSA), les accompagner sur la démarche projet tout en les mettant en responsabilité. Informer les adolescents sur les projets de l’expérimentation de la communauté de communes, les orienter vers les dispositifs mis en place...).		
Moyens : <u>Humains :</u> Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> ○ Accès à un local. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : ○ Amesud à Rosières (en construction) ○ Parc naturel des monts d’Ardèche (à construire) ○ Communauté de communes Ardèche des sources et volcans (à construire) ○ MSA et conseil départemental sur le volet jeunesse (à mettre en œuvre en fonction de la maturité du groupe ado). Période d’action 2018-2019 Critères d’évaluation Nombre de projets accompagnés. Nombre de rencontres, nombre de partenaires impliqués.		

AXE : 3		FICHE ACTION N°	14
AXE :	Construire un lieu permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.		
INTITULE DE L’ACTION	LE TEMPS DES INITIATIVES POPULAIRES		
Objectifs opérationnels : Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d’initiatives des habitants			
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Favoriser la participation active des habitants. - Développer l’engagement citoyen des habitants en tant qu’acteurs de changement sur leur territoire. - Participer à l’animation de la vallée. Déroulement : Création d’évènements réguliers à l’initiative d’habitants : Il s’agit de garder un créneau où régulièrement les habitants savent qu’ils peuvent être force de proposition et organiser avec le soutien et l’appui de l’espace de vie sociale des conférences, concerts, programmation d’une pièce de théâtre, organisation d’évènements... Les propositions furent nombreuses en 2017 (projection vidéo, découverte de l’eutonie, reconnaissance et arrachage de l’ambrosie, soutien à l’organisation de l’Ardéchoise...).		Moyens : <u>Humains :</u> ○ Bénévoles impliqués dans l’accompagnement des temps + les porteurs d’initiatives. ○ Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> ○ Lieux à déterminer en fonction des évènements. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Partenariat à développer selon les thèmes abordés. Période d’action 6 à 8 soirées (Tous les derniers vendredis du mois de septembre à mai et selon les propositions des habitants). Critères d’évaluation Nombre de soirées à l’initiative des habitants. Nombre de nouveaux habitants impliqués. Nombre de participants aux soirées.	

AXE : 3		FICHE ACTION N°	15
AXE :	Construire un lieu permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.		
INTITULE DE L’ACTION	LE RUCHER ECOLE DE LA BOURGES		
Objectifs opérationnels : Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d’initiatives des habitants			
Public bénéficiaire : Tout Public. Une quinzaine de participants par session. Objectifs : - Permettre des temps d’échanges entre apiculteurs néophytes, amateurs et professionnels. - Valoriser le territoire et sensibiliser à l’environnement par l’activité apicole. Déroulement : Réalisation des cours d’apiculture à destination des apiculteurs amateurs et professionnels. Douze à dix-sept sessions d’initiation à la conduite d’un rucher comprenant une part théorique et une mise en pratique. Un à deux temps d’animation auprès du public scolaire.		Moyens : <u>Humains :</u> - o Intervenant : Frédéric Janin (bénévole sur l’année 2017-2018). Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> - o Accès à un local de formation : salle, tableau, vidéoprojecteur... - o Matériel : Matériel d’apiculture (matériel d’apiculture appartenant à Frédéric, l’autre pouvant être acquise par l’espace de vie sociale consommables). Partenariat mobilisé ou à mobiliser : SDSV (à construire) et parc naturel des monts d’Ardèche (à construire). Période d’action Une journée par mois (les samedis). Critères d’évaluation Nombre de sessions réalisées. Nombre de participants aux ateliers. Amélioration des usages.	

AXE : 3	FICHE ACTION N°	16
AXE :	Construire un lieu permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.	
INTITULE DE L’ACTION	INITIATIVES DE FEMMES EN VALLEE DE LA BOURGES	
Objectifs opérationnels : Renforcer les capacités et favoriser la réalisation d’initiatives des habitants		
Public bénéficiaire : Femmes de la vallée de la Bourges Objectifs : - Permettre l’intégration sociale et citoyenne en inventant des moyens novateurs et adaptés aux besoins et aux contraintes des femmes dans la vallée. - Évaluer et valoriser les compétences et l'impact de l'activité des femmes. - Favoriser la participation active des femmes et développer l’engagement citoyen des femmes en tant qu’actrices de changement. - Organiser plus concrètement et avec plus de moyens une entraide, jusque-là, ponctuelle et informelle entre ces femmes. - Créer à terme des moyens communs de valoriser leurs activités. Déroulement : Il s'agit tout d'abord d'organiser des rencontres conviviales réunissant le public intéressé afin de donner lieu à des échanges d'expériences et à l'émergence d'un projet collectif permettant de mettre en œuvre des actions de solidarité autour de la réalisation de ce projet ou de projets individuels (éco-voiturage, garde d’enfants, moyens communs de distribution dans le cadre d’une production, création artistique, recherche en commun de moyens...). Organiser des temps d’informations et de débats ouvert à tous afin d'associer les habitants à la démarche du groupe. Moyens : <u>Humains :</u> ○ 1 bénévole coordinatrice impliquée dans l’animation du groupe. Salarié : coordinatrice. <u>Matériel :</u> ○ Local : chez l’habitant puis dans les locaux de la maison de vallée. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : L’assistante sociale de secteur Nathalie Gonzales (lien avec le groupe de femmes du secteur). Période d’action 3 à 4 rencontres annuelles. Critères d’évaluation Nombre de femmes impliquées dans les temps et participants au temps proposés.		

AXE : 4	FICHE ACTION N°	17
AXE :	Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels...	
INTITULE DE L’ACTION	RENCONTRE DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE	
Objectifs opérationnels : Renforcer la vision collective sur le territoire, les forces, les opportunités, les attentes, les besoins		
Public bénéficiaire : Habitants de la vallée et acteurs du territoire Objectifs : - Rester en veille sur l'évolution des besoins sur le territoire. - Continuer à faire connaître l'espace de vie sociale et les actions proposées. - Maintenir une attention à proposer aux habitants des espaces de bénévolat possible. Déroulement : Rencontre des habitants et des acteurs du territoire, présentation de la maison de vallée, être à l'écoute des besoins et des attentes. Moyens : <u>Humains :</u> ○ Salarié : coordinatrice. ○ Bénévoles impliqués : des membres du Conseil d'administration de Mont'a la Feira. Période d'action Actions permanentes. Critères d'évaluation Nombre d'habitants et d'acteurs du territoire rencontrés, interviewés, sujets d'un entretien... Evolution du listing (intégration de personnes nouvelles dans la newsletter de l'espace de vie sociale).		

AXE : 4	FICHE ACTION N°		18
AXE :	Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels...		
INTITULE DE L'ACTION	REALISATION D'OUTILS D'INFORMATION		
Objectifs opérationnels : Etre repéré par les habitants et le réseau d'acteurs partenaires			
Public bénéficiaire : Tout Public			
Objectifs : - Améliorer la visibilité des actions proposées par la maison de vallée. - Favoriser l'engagement des habitants de la vallée. - Etre repéré par les associations et acteurs du territoire et les partenaires institutionnels. - Permettre la participation du plus grand nombre aux actions en communiquant plus largement. Déroulement : Réalisation d'une newsletter mensuelle (envoyé aux habitants par mail et affichées dans les communes et aux élus et partenaires associatifs et institutionnels) et d'un outil d'information sur internet. Présenter la maison de vallée, son objet et les actions proposées sur le territoire. Faire connaître les associations du territoire en renvoyant sur les sites des associations s'il y a lieu. Si des bénévoles sont intéressés, réaliser des montages vidéos courts de présentation des actions ou d'autres outils de communication.		Moyens : <u>Humains :</u> - o Salarié : coordinatrice. - o Animateur orienté en médiation numérique si poursuite des CAE-CUI. - o 3 bénévoles identifiés. <u>Matériel :</u> - o Matériel : matériel informatique. Période d'action Newsletter mensuelle. Mis à jour du site web tout au long de l'année. Critères d'évaluation Nombre de newsletters envoyées, nombre de visiteurs sur le site internet et d'amis et de publications sur la page Facebook.	

AXE : 4	FICHE ACTION N°	19
AXE :	Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels...	
INTITULE DE L’ACTION	RENCONTRES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES AVEC LES PARTENAIRES	
Objectifs opérationnels : Etre identifié par le réseau d’acteurs partenaires, élus et institutionnels		
Public bénéficiaire : En premier lieu les partenaires mais de manière indirecte, tout Public. Objectifs : - Dynamiser le partenariat. - Travailler sur la complémentarité des partenaires en mutualisant les pratiques. Déroulement : Rencontres individuelles et/ou collectives avec les élus, partenaires, institutionnels et associatifs. Moyens : <u>Humains :</u> ○ 5 bénévoles impliqués. ○ Salarié : coordinatrice. Partenariat mobilisés ou à mobiliser : Tous. Période d’action Tout au long de l’année sur l’initiative de la maison de vallée et selon les sollicitations et évènements des partenaires institutionnels. Critères d’évaluation Nombre de rencontres effectuées.		

AXE : 4	FICHE ACTION N°	20
AXE :	Connaître et se faire connaître : réaliser un diagnostic permanent du territoire et approfondir la connaissance du territoire mais aussi se faire connaître des habitants et des acteurs du territoire : associatifs, institutionnels...	
INTITULE DE L'ACTION	LE LIVRET D'ACCUEIL DE LA VALLEE	
Objectifs opérationnels : Communiquer, Informer et sensibiliser la population, favoriser la participation du plus grand nombre		
Public bénéficiaire : Tout Public Objectifs : - Améliorer la visibilité des associations et des activités existantes sur le territoire. - Favoriser une plus grande transversalité des actions entre les 3 communes du territoire. Déroulement : Réalisation d'un document synthétique reprenant les activités réalisables sur la vallée et les informations pratiques à connaître. Moyens : <u>Humains :</u> ○ Salarié : coordinatrice, bénévoles impliqués. ○ le salarié en CAE-CUI. Partenariat mobilisé ou à mobiliser : Période d'action Fin du premier semestre 2018 ou début du deuxième semestre. Critères d'évaluation Nombre de publications distribuées. Qualité du document. Éléments de mesure de l'amélioration de la fréquentation des activités sur la vallée de la Bourges à trouver.		

7. Une dynamique partagée et des moyens au service d'un projet

7.1. Les moyens humains

7.1.1 Fonctionnement de l'association : une importante dynamique bénévole

En 2016, 57 personnes se sont impliquées de manière ponctuelle ou régulière dans les activités de Mont'a la Feira soit associées au pilotage de l'association ou de l'Espace de Vie Sociale pour 23 d'entre elles soit bénévoles d'activités pour 50 personnes. En 2017, ce sont 60 bénévoles qui ont participé de manière régulière ou ponctuelle.

7.1.2 Un mode de gouvernance en évolution

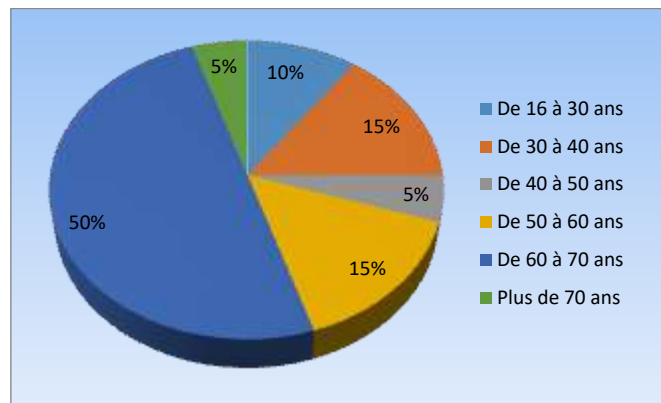
En 2016, le Conseil d'Administration était composé de 18 administrateurs. Fin 2016, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour retravailler les statuts de l'association. Entre autre, il a été fait en sorte que des jeunes (à partir de 16 ans) puissent être administrateurs de l'association. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenu le 17 février 2017, a permis l'entrée dans le Conseil d'Administration de 6 nouvelles personnes dont deux jeunes de 16 et 18 ans.

Le Bureau et le Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de l'association Mont'a la Feira (cf. statuts de l'association en annexe n°5) se compose de la manière suivante :

Nom-Prénom	Fonction	Date de Naissance	Activité
DUPRE Baptiste	Président	25.03.1981	Chargé de mission randonnées – poète – chanteur
JANIN Frédéric	Vice-président	13.07.1975	Apiculteur
TROUBAT André	Vice-président	05.02.1957	Artisan retraité
DOUVREL Agnès	Trésorière	14.09.1979	Infirmière
MAZON Martine	Trésorière adjointe	18.09.1954	Retraitée
DELABBE Noëlle	Trésorière adjointe	15.11.1954	Bénévole épanouie
DELOMOSNE Véronique	Secrétaire	09.01.1966	Assistante sociale
BAYLON Pierre	Secrétaire adjoint	30.06.1966	Technicien commercial
AUDIGIER Eliane	Administrateur/trice	01.10.1950	Retraitée
GAUTHIER Yayaira	Administrateur/trice	01.08.1986	Chapelière
GROS Grégoire	Administrateur/trice	01.07.1998	Etudiant
LEFEBVRE Jean-Pierre	Administrateur/trice	14.09.1953	Retraité à la pointe de la technologie
LUQUET Geneviève	Administrateur/trice	27.04.1937	Retraite bien méritée
MONNOT Françoise	Administrateur/trice	25.09.1949	Bénévole à temps plein
MORI Matéo	Administrateur/trice	02.05.2001	Lycéen
PEYRELON Jean-Louis	Administrateur/trice	29.05.1961	Maçon
RAMANOELINA Naka	Administrateur/trice	27.05.1954	Cueilleur-producteur
RAYMOND Chantal	Administrateur/trice	07.10.1953	Retraitée
TORRES William	Administrateur/trice	23.04.1949	Retraité – bénévole toujours de bonne volonté

En 2017, le conseil d'administration de l'association est donc composée pour :



En comparaison de l'année précédente, la proportion des plus de 60 ans a augmenté ainsi que les moins de 20 ans. Cependant, cela permet d'avoir un Conseil d'Administration où toutes les classes d'âge sont présentes et dans des proportions assez représentatives de la population du territoire.

Au niveau de l'activité, le conseil d'administration reflète assez bien la répartition des catégories socioprofessionnelles de la vallée avec une part de personnes en retraite, quelques personnes vivant d'activité agricole (en mode plutôt extensif), des artisans, quelques personnes travaillant en collectivité, des personnes travaillant sur le secteur des métiers de proximité et de jeunes en scolarité.

Afin d'améliorer l'organisation et de faciliter la participation du plus grand nombre, plusieurs commissions sont venues compléter les commissions ou groupes de travail préexistants. Les commissions existantes ou mises en place à ce jour sont :

- ❖ La commission « Lundis du terroir et des savoirs ». Mission : organiser l'activité « lundis » de l'été.
- ❖ La commission « Festival Faut qu'ça Bourges ». Mission : organiser le festival.
- ❖ La section randonnée. Objet de la section : organiser les randonnées familiales, avoir une veille sur l'entretien des chemins de randonnées et être l'interlocuteur de la mairie sur ce sujet (ex : ouverture de nouveaux chemins), balisage. La section s'est renforcée cette année et propose de nouvelles actions comme la numérisation des parcours de randonnées.
- ❖ Commission équipe numérique. Mission : animer et gérer l'Espace Public Numérique. Elle est composée des animateurs et animatrices de l'EPN et du salarié en charge de la médiation numérique.
- ❖ Commission gouvernance. Mission temporaire : groupe de réflexion sur la gouvernance qui permet d'alimenter l'association Mont'a la Feira sur cette question.
- ❖ Groupe de travail sur le Réseau d'Echanges et d'entraides Local (REEL) : deux rencontres ont eu lieu, une en octobre, une en avril. Il est difficile de considérer ce groupe comme une commission en tant que telle.
- ❖ Commission comptabilité : composée de la trésorière, des deux trésoriers adjoints et de la coordinatrice. Organisation de la comptabilité et du suivi budgétaire.
- ❖ Le comité de pilotage élargi : il est composé d'administrateurs/trices de l'association, de partenaires institutionnels (CAF, département, intercommunalité, MSA et représentants des communes) et est ouvert aux habitants du territoire. Il permet des temps de partage autour des orientations stratégiques de la Maison de Vallée.

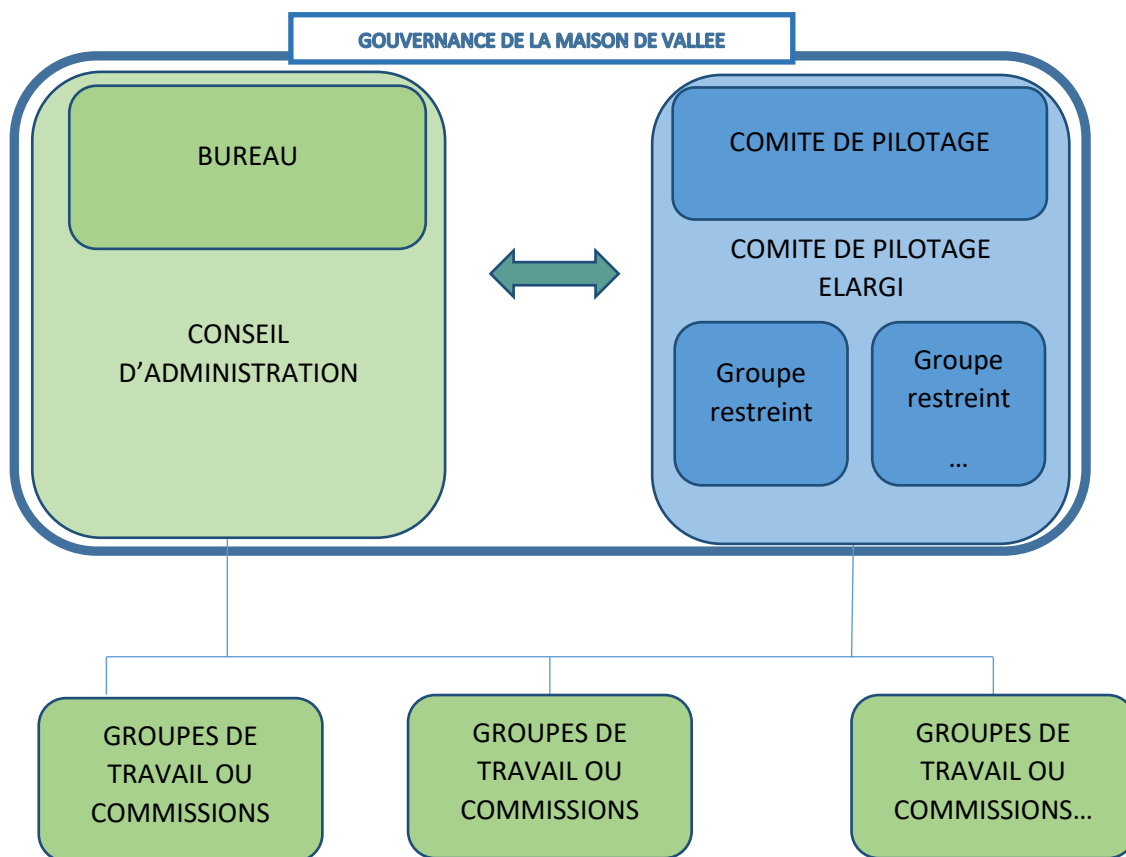
D'autres groupes ou commissions sont en réflexion :

- ❖ Groupe de travail sur les financements. Objet : être à l'affût des appels à projet et aider à les constituer.
- ❖ Groupe de travail ponctuel autour des questions de mobilité. Objet : donner une suite aux réflexions remontées auprès de la Maison de Vallée sur les problématiques de mobilité.

- ❖ Groupe suivi du projet social / Evaluation Maison de Vallée. Objet : travailler l'évaluation de l'EVS, trouver des pistes d'amélioration, relancer le projet social. Groupe de travail opérationnel qui fait suite au comité de pilotage élargi.

Pour rappel, concernant la gouvernance de la Maison de Vallée :

Le pilotage de la maison de vallée s'effectue de la manière suivante :



Le comité de pilotage élargi : Il est l'organe de suivi de la mise en œuvre du projet « Maison de Vallée ». Composé d'élus locaux des trois communes, de techniciens et représentants des partenaires institutionnels (CAF, M.S.A. Conseil Départemental et Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux) et associatifs, d'administratrices et administrateurs de Mont'a la Feira et d'habitants, c'est l'instance au sein de laquelle l'avancée des actions est présentée. Il se réunit deux fois par an et peut être réuni pour répondre à des problématiques, questionnements particuliers. Des groupes restreints, commissions peuvent être créés de manière ponctuelle ou pérenne pour répondre à une problématique particulière ou en fonction des thématiques.

Le comité de pilotage : c'est l'organe politique qui veille au suivi des engagements mutuels autour de la convention de projet entre les partenaires et peut échanger des informations pour d'éventuels ajustements. Il est composé d'élus des communes locales, des institutions partenaires et de la présidence de Mont'a la Feira et de la coordination. Il donne son avis au CA pour les décisions soumises à validation. Il se réunit une à deux fois par an.

Un comité de pilotage élargi et un comité de pilotage seront organisés à l'occasion d'une évaluation à mi-parcours, en juin 2017 afin de demander une éventuelle prolongation de l'agrément.

Le Conseil d'Administration met en œuvre la politique définie par l'Assemblée Générale, assure la gestion courante et l'administration de l'association. C'est l'organe décisionnel : il valide les décisions soumises par le bureau, le comité de pilotage ou le comité de pilotage élargi ou les commissions ou groupes restreints.

Par ailleurs, les habitants sont associés largement tout au long de l'année. En effet, à ce jour, des habitants intéressés par le projet sont régulièrement mis à contribution. A titre d'exemple, des habitants relisent et réagissent régulièrement sur les documents produits et assurent une relecture critique et constructive.

7.1.3 Les moyens humains salariés

Comme prévu dans le précédent projet social, la structure a créé en 2017 deux postes salariés soit l'équivalent de 1,25 ETP.

Il s'agit d'un poste de coordination à mi-temps. Pour cela, la structure a recruté la porteuse de projet en CDI. Gaëlle Berge a intégré le poste le 2 janvier 2017.

Les financements trouvés ont également permis de créer un poste d'animateur orienté médiation numérique et communication en contrat aidé CAE-CUI pour une durée de travail de 26h par semaine. Maxime Gauthey, habitant de Chastagnas à Burzet a été recruté et a intégré le poste le 13 mars 2017.

La coordinatrice répartira son temps de travail sur l'ensemble des actions ainsi que l'accompagnement de la gouvernance et l'animation globale de coordination. Une répartition a été estimée lors de la constitution du budget prévisionnel mais sera réajustée en fin d'année en tenant compte des temps réellement passés en ayant recours à l'utilisation d'un outil de gestion du temps en cohérence avec la comptabilité analytique. Nous chercherons également à estimer au plus près l'engagement bénévole en temps mais par le biais d'un outil moins fastidieux.

Les points de questionnement restent la pérennité des dispositifs et la consolidation de ces postes. En effet l'annonce de la fin des contrats aidés par le nouveau gouvernement interroge sur la possibilité de renouveler une année de plus le contrat de l'animateur/médiateur numérique.

De la même manière, le modèle économique de l'espace de vie sociale ne permet pas, à ce jour, de monter le temps de travail de la coordinatrice à hauteur d'un temps plein, ce qui peut fragiliser la pérennité de l'espace de vie sociale malgré la dynamique bénévole importante.

Calendrier des actions 2017

Lundis du terroir et des savoirs	Juillet et Août - Tous les lundis
Festival Faut qu'ça Bourges	3 ^{ème} week-end d'avril
Les Randos familiales	D'avril à octobre - Une à deux rando
Raconte-moi ton patrimoine	Toute l'année
Ca s'passe chez moi	Toute l'année - 2 ^{ème} mardi du mois
Ça joue...	Toute l'année - 6 à 8 fois/an
Le Réseau d'Echange et d'Entraide	Toute l'année
Démarches administratives	Toute l'année
Ateliers d'initiation au numérique	Toute l'année (hors vacances scol.)
Accueil des nouveaux arrivants	1 fois / trimestre selon les arrivées
Atelier Zumba	1 fois/sem (hors vacances scol.)
Projet mobilité	Groupe ponctuel
Accompagnement de projets	Toute l'année
Le temps des initiatives populaires	1 fois/mois (hors vacances scol.)
Rucher-école de la Bourges	1 fois/mois et plus en été
Initiatives de femmes en vallée	Toute l'année
Rencontre habitants et acteurs	Toute l'année
Réalisation d'outils d'information	Toute l'année
Rencontre partenariales	Toute l'année
Le livret d'accueil de la vallée	2 ^{ème} semestre 2018

7.2. Les moyens matériels

En 2017, la commune de Burzet a gracieusement mis à disposition plusieurs locaux de la commune afin de permettre la tenue d'activités.

Ainsi, l'Espace Public Numérique se tient dans les locaux de la bibliothèque municipale de Burzet. La commune a également mis à disposition l'Office du Tourisme de Burzet afin de permettre l'accueil du public et les bureaux de l'équipe salariée. Enfin, les deux communes acceptent volontiers de prêter gracieusement les locaux des communes afin de réaliser les autres activités : salle des fêtes, salle des associations, salle de vote, espace public...

Le point de questionnement reste celui de la pérennité de la mise à disposition des locaux de l'Office du Tourisme. Malgré l'adaptation des horaires de la Maison de Vallée à ceux de l'office du tourisme, il a été compliqué de pouvoir partager les locaux avec l'Office du Tourisme. Même si l'on ne peut que voir et comprendre l'intérêt sur bien des domaines de cette mutualisation tant d'un point de vue économique que sur la fréquentation du local, le fait même de partager les locaux risque de compromettre la démarche qualité de l'Office du Tourisme.

A ce jour, nous ne voyons pas cet « éclatement » des locaux comme une contrainte à la mise en œuvre des actions car elle permet à l'espace de vie sociale de porter une préoccupation régulière à être au plus près des habitants. A ce titre, une rencontre est prévue avec le maire de Saint-Pierre-de-Colombier pour voir dans quelle mesure nous pourrions intervenir plus régulièrement sur la commune.

Toutefois, il faudra veiller à maintenir un local qui puisse permettre aux acteurs de l'EVS de se réunir, de stocker du matériel, d'être repéré par les habitants et aux salariés de travailler. La question du maintien de l'Office du Tourisme doit donc être posée.

7.3. Les moyens financiers

Jusqu'en 2016, les ressources de l'association étaient constituées pour une grande part d'autofinancement. En 2017, la répartition des financements a fait monter fortement la part des subventions.

Toutefois, l'association tient à garder un modèle qui permette de garder une part d'autonomie car le modèle des subventions reste fragile. De plus, l'association poursuivra sa recherche de diversification des ressources de financement. Par exemple, elle cherchera cette année à voir ce qui peut être proposé en termes de prestation de services afin de consolider le poste de la coordinatrice.

Etat des ressources au 21 juin 2017 :

Intitulés	montant	Prévu au 31/05	Observations
Rémunérations des services	-	-	
Produits des prestations fournies au personnel	-	-	
Locations diverses consenties	-	-	
Mise à disposition facturée du personnel	-	-	
Ports et frais accessoires	-	-	
Autres produits d'activités annexes	15 501	4 286	Que FQCB - Manque Lundis du terroir
TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	15 501	4 286	
TRAV. FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME	-	-	
ETAT	9 152	6 336	
- ASP CAE-CUI	9 152	6 336	Prorata des mois (67% au lieu de 70%)
	-	-	
	-	-	
	-	-	
	-	-	
REGION	-	-	
- Subvention de fonctionnement	-	-	
- SPPA	-	-	
- lutte contre les discriminations	-	-	
DEPARTEMENT	10 700	3 500	
- Subvention de fonctionnement	4 000	-	Décision accord cadre - attente convention
- Projet jeunesse éducation populaire	1 000	-	Sous réserve agrément
- Subvention FIL (Faut qu'ça Bourges)	800	-	Commission pas passée - dossier enregistré
- Appel a projet culture et lien social	4 900	3 500	-1 400
COMMUNES	4 116	3 816	
- Commune de Burzet (subvention de fonctionnement)	1 500	1 200	-300
- Commune de Burzet (complément Maison de vallée)	1 326	1 326	OK
- Commune de St Pierre de Colombier	1 290	1 290	OK
- Commune de Peyreres	-	-	
	0	-	
ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	4 500	3 000	
- Subvention de fonctionnement : MSA	1 500	-	(entre 0 et 1500 € à voir en septembre)
- Prestation de service (MSA, CNAF,...)	-	-	
- Autres : CARSAT	3 000	3 000	OK (4400 € versés / 5500 € obtenus)
CAF	24 083	9 892	
- Prestation de services EVS	22 083	9 892	Acomptes 1 et 2 versés
- Subvention exceptionnelle de démarrage	2 000	-	Obtenue
	0	-	
- Autres	-	-	
	0	-	
Établissements Publics Communaux et Intercommunaux	3 000	600	
- Subvention de fonctionnement (Faut qu'ça Bourges)	1 500	600	-900
- Subvention de fonctionnement (Raconte moi)	1 500	0	-1 500
Europe	-	-	
- Fonctionnement	-	-	
- Projet Leonardo	-	-	
Entreprise - Fondation	9 941	9 641	
- Groupama (FQCB)	300		
- Fondation AFNIC (+ investissement)	9 641	9 641	OK (13500 € Versés / 13500 € demandés)
Autres...	1 500	-	
- Mecen'ardèche	1 500	-	Attente retour
- Fondation Orange	-	-	
	-	-	
TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION	66 992	36 785	
Contrepartie des charges supplétives			
Cotisations adhérents	867	820	
Quote-part d'élém. du fds associatif virée au CR	-	-	
Autres produits des gestion courante AICR	800	-	
Autres produits divers de gestion courante	-	-	
FAF (formation)	-	-	
TOTAL AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 667	820	
PRODUITS FINANCIERS	-	-	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	-	-	
Produits sur exercices antérieurs	-	-	
Produits de cession d'éléments d'actif	-	-	
Quote-part de subv. d'invest. affectées au compte de résultat	2 649	-	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 649	-	
Reprise sur amortissements	-	-	
Reprise sur prov. pour risques et charges d'exploitation	-	-	
Reprise sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	-	-	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-	
TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV.	-	-	
TRANFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE -	-	-	
TOTAL DES PRODUITS	86 809	41 891	
DEFICIT			
TOTAL			

Budget prévisionnel 2018 :

Charges				
N° Cpte	Intitulés	projets préexistants	Dev. EVS	montant
60 610	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, carburants)	-	1 200	1 200
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	-	600	600
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	202	400	602
60 650	Linge et vêtements de travail	-	-	-
60 660	Sécurité locaux	-	150	150
60 680	Autres matières et fournitures	7 369	437	7 806
60 681	Prestations de services	2 700	3 535	6 235
60 890	Autres achats	-	1 620	1 620
60	TOTAL ACHATS	10 271	7 942	18 213
61 100	Sous-traitance générale	-	-	-
61 200	Redevances crédit-bail	-	-	-
61 320	Locations immobilières	200	2 500	2 700
61 350	Locations mobilières	-	-	-
61 400	Charges locatives et de copropriété	-	-	-
61 500	Entretien et réparations	-	-	-
61 560	Maintenance	-	-	-
61 600	Primes d'assurance	218	240	458
61 700	Etudes et recherches	-	-	-
61 810	Documentation	-	-	-
61 850	Frais de séminaires, colloques, conférences	-	250	250
61 860	Formation des bénévoles	-	795	795
61 890	Autres services extérieurs	-	-	-
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	418	3 785	4 203
62 110	Personnel intérimaire	-	-	-
62 140	Personnel mis à disposition	-	-	-
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 751	650	6 401
62 270	Frais d'actes et de contentieux	-	800	800
62 300	Publicité - Publications - Dons - Cadeaux	770	781	1 551
62 400	Transports de biens et transports collectifs du personnel	-	-	-
62 500	Déplacements, missions et réceptions	63	3 605	3 668
62 600	Frais postaux et télécommunications	50	1 800	1 850
62 700	Services bancaires et assimilés	-	-	-
62 810	Cotisations	-	650	650
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur dont ave	-	-	-
62 830	Transports d'activités et d'animations	-	450	450
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	-	-	-
62 860	Formation	-	-	-
62 870	Frais de siège	-	-	-
62 890	Autres charges externes - autres services extérieurs	150	-	150
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERVICES EXT.	6 784	8 736	15 520
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations -Adm des Impôts-	153	-	153
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations -Autres organismes-	-	-	-
63 500	Autres impôts, taxes et versements -Adm des Impôts-	400	-	400
63 700	Autres impôts taxes et versements -Autres organismes-	-	-	-
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	552,70	-	553
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	5 169	15 507	20 675
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	-	-	-
64 112	Salaires et appointements bruts du personnel en contrats aidés	130	12 891	13 021
64 120	Congés payés	-	-	-
64 140	Indemnités et avantages divers	-	-	-
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	2 410	12 729	15 139
64 700	Autres charges sociales (médecine du travail, indemnisation transport, mutuelle...)	-	1 000	1 000
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	7 709	42 127	49 836
65 200	Charges supplétives	-	-	-
65 400	Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	-
65 890	Autres charges de gestion courante	-	-	-
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE			-
66	CHARGES FINANCIERES			-
67 120	Pénalités et amendes fiscales et pénales	-	-	-
67 130	Dons - Libéralités	-	-	-
67 140	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	-	-	-
67 180	Autres charges exceptionnelles / opérations de gestion de l'exercice	-	-	-
67 200	Charges sur exercices antérieurs	-	-	-
67 500	Valeur Comptable d'Eléments d'Actif Cédés	-	-	-
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			-
68 110	Dotation aux amortissements des immobilisations	452	4 186	4 638
68 150	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	-	-	-
68 170	Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-	-	-
68 900	Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-
68	TOTAL DOTATIONS	452	4 186	4 638
69	IMPOT SUR LES BENEFICES			-
	TOTAL DES CHARGES	26 186	66 776	92 962

Produits				
N° Cpte	Intitulés	projets préexistants	Dev. EVS	montant
706 000	Rémunérations des services	-	-	-
708 100	Produits des prestations fournies au personnel	-	-	-
708 300	Locations diverses consenties	-	-	-
708 400	Mise à disposition facturée du personnel	7 550	-	7 550
708 500	Ports et frais accessoires	-	-	-
708 880	Autres produits d'activités annexes	14 882	750	15 632
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	22 432	750	23 182
722	TRAV. FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME			-
74 100	ETAT	-	8 840	8 840
741 800	- ASP CAE-CUI	-	8 840	8 840
741 801		-	-	-
741 802		-	-	-
741 803				-
741 804				-
741 805				
741 806				
741 807				
74 200	REGION	-	-	-
74 210	- Subvention de fonctionnement	-	-	-
74 230	- SPPA	-	-	-
74 240	- lutte contre les discriminations	-	-	-
74 270				
74 300	DEPARTEMENT	3 500	5 550	9 050
74 310	- Subvention de fonctionnement	-	5 550	5 550
74 311	- Subvention Culture et lien social (Faut qu'ça Bourges)	3 500	-	3 500
74 320	- Subvention FIL (Faut qu'ça Bourges)	-	-	-
74 330				
74 340				
74 350				
74 360				
74 370				
74 400	COMMUNES	1 500	2 460	3 960
744 100	- Commune de Burzet (subvention de fonctionnement)	1 500	-	1 500
744 100	- Commune de Burzet (complément Maison de vallée)	-	1 227	1 227
	- Commune de St Pierre de Colombier	-	1 233	1 233
744 100	- Commune de Peyreres	-	-	-
744 101	0			-
	ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	-	4 700	4 700
744 102	- Subvention de fonctionnement : MSA	-	1 500	1 500
	- Prestation de service (MSA, CNAF,...)	-	-	-
	- Autres : CARSAT	-	3 200	3 200
744 106	CAF	-	24 683	24 683
	- Prestation de services EVS	-	21 583	21 583
744 107	- Subvention exceptionnelle de démarrage	-	2 000	2 000
	- Les promeneurs du net	-	1 100	1 100
744 108	0	-	-	-
	0			-
74 500	Établissements Publics Communaux et Intercommunaux	600	1 000	1 600
74 520	- Subvention de fonctionnement (Faut qu'ça Bourges)	600	-	600
746 000	- Subvention de fonctionnement	-	1 000	1 000
746 100	Europe			-
746 500	- Parc naturel des monts d'Ardèche via programme Leader ???	-	-	-
74 670	- Projet Leonardo	-	-	-
74 700	Entreprise - Fondation	300	5 000	5 300
747 200	- Groupama (FQCB)	300	-	300
747 201	- Fondation AFNIC (+ investissement)	-	5 000	5 000
747 202	Autres...		3 200	3 200
747 203	- La poste	-	1 200	1 200
74 800	- fondation Free	-	2 000	2 000
74 810				
74 870				
74	TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION	5 900	55 433	61 333
75 200	Contrepartie des charges supplétives			
75 600	Cotisations adhérents	690	600	1 290
75 650	Participations aux ateliers		2 970	-
75 700	Quote-part d'élém. du fds associatif virée au CR	-	-	2 970
75800	Autres produits divers de gestion courante	-	-	-
75820	FAF (formation)			-
75	TOTAL AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	690	3 570	4 260
76	PRODUITS FINANCIERS			-
77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	-	-	-
77 200	Produits sur exercices antérieurs	-	-	-
77 500	Produits de cession d'éléments d'actif	-	-	-
77 700	Quote-part de subv. d'invest. affectées au compte de résultat	-	4 186	4 186
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	4 186	4 186
78 100	Reprise sur amortissements	-	-	-
78 150	Reprise sur prov. pour risques et charges d'exploitation	-	-	-
78 170	Reprise sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	-	-	-
78 900	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-	-
78	TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV-			-
79	TRANFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE -			-
	TOTAL DES PRODUITS	29 022	63 940	92 962